Les «p'tits déj'» du Bateau se prennent désormais sous tente

GENÈVE • *L'association pour le bateau «Genève» a pris depuis deux semaines ses nouveaux quartiers sur la place Sturm. Premier bilan.*

C'est dans le quartier des Tranchées, sous un chapiteau monté jusqu'à mi-novembre environ, que sont accueillis les Passagers. J.-P. DI SILVESTRO

FLORE AMOS

Privée de son bateau centenaire parti le 9 septembre dernier se refaire une jeunesse au chantier naval de la CGN à Ouchy, l'association propriétaire du *Genève* a décidé de continuer ses accueils sociaux sur terre, et ce jusqu'à fin octobre.

Les traditionnels petits déjeûners offerts aux personnes en difficulté personnelle sont désormais et provisoirement organisés dans le quartier des Tranchées, sous un chapiteau monté pour l'occasion. Eric Gardiol, responsable administratif de l'association, parle de la démarche: «Nous voulions rester à proximité de l'emplacement du bateau et installer une tente dans le Jardin anglais, mais le Conseil administratif de la Ville a refusé cette option. Nous avons donc réfléchi ensemble aux autres possibilités qui s'offraient à nous.» C'est donc sur la place Sturm que s'est porté leur choix.

Les Passagers, nom donné aux personnes qui passent par le Bateau Genève, prennent maintenant leur premier repas de la journée sous le ciel étoilé de la toile du chapiteau. «Le reste de la matinée est consacré aux groupes de parole et aux entretiens individuels», explique Eric Gardiol.

Installé au sein d'un quartier cossu de la ville, le chapiteau aurait pu ne pas faire que des heureux, comme le confirme M. Gardiol. «Il y avait, et c'est bien normal, quelques inquiétudes de la part du voisinage. Mais nous avons distribué des prospectus dans le quartier et organisé des rencontres avec la directrice de l'école Brechbühl, le directeur de l'église orthodoxe russe et avec la maison de quartier. Les discussions se sont très bien passées et les inquiets ont été rassurés.» Un partenariat a d'ailleurs été mis en place avec la maison de quartier afin de mettre le chapiteau à sa disposition, durant quelques après-midi, pour le centre aéré.

Meilleure qualité d'accueil

Les Passagers ont-ils suivi le mouvement? Force est de constater qu'avec sa quarantaine de personnes la fréquentation du lieu est inférieure à celle du Bateau, qui accueillait en moyenne cent cinquante visiteurs chaque matin. «La raison est toute simple: depuis peu, le Club social rive gauche donne, pendant le petit-déjeûner, des bons pour le repas du midi, explique M. Gardiol. Mais dès la semaine prochaine, des bons seront également distribués sous le chapiteau.» Et d'ajouter que cette baisse de fréquentation aura néanmoins permis un meilleur contact avec les Passagers et une plus grande qualité d'accueil encore.

Le *Genève*, quant à lui, se porte bien. «Les travaux se poursuivent. Le sablage de la coque a déjà bien avancé», indique Eric Gardiol. Il sera de retour à son emplacement habituel au plus tard à la mi-novembre. ❙

EN BREF

NEUCHÂTEL

L'exécutif de La Tène dissous

Comme c'était à prévoir, la commune de La Tène n'a plus d'exécutif depuis jeudi soir. A la suite de la démission en bloc de trois conseillers communaux, début septembre, dans le but de provoquer une nouvelle élection de tout l'exécutif, le Conseil général n'a pas procédé à une élection complémentaire, aucun candidat ne s'étant présenté jeudi soir. Les deux membres restants, de l'Entente, dont le très controversé président de commune Serge Girardin, ont donc été destitués de fait. Une élection intégrale de l'exécutif aura lieu le 24 octobre. D'ici là, la commune tournera au ralenti, tous les dossiers devant être avalisés par l'exécutif. Le PLR et le PS représenteront leurs membres démissionnaires. Du côté de l'Entente, Martin Euchster veut se donner le temps de la réflexion, mais Serge Girardin a déjà dit qu'il se représentera. Accusé, notamment dans le cadre d'Agora, un projet immobilier à vocation social, ce dernier s'est expliqué jeudi soir devant le Conseil général. CGM

SCÈNE, GENÈVE

Guy Bedos fait ses adieux

«Rideau!» A 79 ans, le comédien, acteur, auteur et scénariste Guy Bedos fera ses adieux au one-man-show mardi, mercredi et jeudi à la salle communale d'Onex, avec un spectacle au titre de circonstance. Rideau! est la dernière occasion de voir Guy Bedos en solo. Né le 15 juin 1934 à Alger, l'artiste a débuté à vingt ans au cinéma avant de se produire en duo avec Sophie Daumier dans les années 1960 et 1970. Il aura mené une carrière solo depuis 1977, tout en étant acteur au cinéma et dans divers téléfilms. Son engagement politique, toujours marqué à gauche, l'a conduit à se montrer critique envers les pouvoirs socialistes. Il a apporté son soutien à Jean-Luc Mélenchon lors de la présidentielle de 2012, avant – ô ironie – de critiquer les excès de langage du tribun. MOP

Ma 1er, me 2 et je 3 octobre à 20h30, salle communale d'Onex (133, rte de Chancy), www.spectaclesonesiens.ch

DONS D'ORGANES, GENÈVE

Quand transplantation rime avec sport de compétition

Trois personnes transplantées ont témoigné hier à Genève de la qualité de leur vie suite à leur greffe à l'occasion de la Journée nationale de la transplantation et du don d'organes qui a lieu aujourd'hui. Ces anciens malades pratiquent désormais du sport de compétition à haute dose. Le professeur Philippe Morel, médecin-chef de chirurgie viscérale des Hôpitaux universitaires de Genève, déplore le faible taux de donneurs en Suisse (un donneur pour un million d'habitants). En attendant un cadre législatif visant le corps médical, Philippe Morel se réjouit de la récente décision du Conseil national qui préconise le consentement présumé. Toute personne majeure est ainsi considérée comme donneur d'organes à moins qu'elle ne stipule le contraire. Il espère que le Conseil des Etats suivra cette voie. ATS

LAUSANNE

62 arbres abattus et remplacés

Soixante-deux arbres situés sur diverses avenues lausannoises seront abattus et remplacés cet automne et cet hiver. Ils sont secs, sénescents, nécrosés, mutilés ou victimes d'accidents de la circulation, de contraintes urbaines et de problèmes sanitaires divers. Ce nombre est fortement réduit par rapport aux années précédentes, soulignait la Ville hier, qui souhaite «conserver un maximum d'arbres tout en garantissant une sécurité optimale pour la population lausannoise». ATS

Partage: la CRCT se récuse

GENÈVE • *Laurent Moutinot renonce à traiter le conflit entre les employés en EdS et leur direction.*

Le «feuilleton Partage» continue! La semaine passée (lire notre édition du 18 septembre), la Chambre des relations collectives de travail (CRCT) était saisie par le Département de la solidarité et de l'emploi (DSE) pour tenter de résoudre la situation chez Partage, bloquée depuis maintenant un mois. Aujourd'hui, il semblerait bien que cette tentative ait échoué: la CRCT s'est récusée.

Pour rappel, les grévistes, en emplois de solidarité (EdS), dénonçaient des conditions de travail «inacceptables» et une direction «despotique» avec laquelle toute négociation avait été coupée. La CRCT devait mettre un terme à cette situation. Mais c'était sans compter sur le fait que Laurent Moutinot, président de cette Chambre, entretient des liens d'amitié avec l'une des parties impliquées dans l'affaire.

«Le DSE nous a contactés pour nous dire que M. Moutinot s'était récusé, témoigne Manuella Cattani, cosecrétaire générale du syndicat SIT, en vertu de l'article 6 de la loi appliquée à la CRCT.» Un «intérêt personnel» pourrait en effet être à craindre de la part du président.

M. Moutinot n'ayant pas souhaité faire de commentaire, l'information nous a été confirmée par Vincent Gall, l'un des directeurs de l'association Partage. «Nous avons effectivement été avertis de la récusation, mais de manière non officielle. Je ne peux rien dire de plus.» Et d'ajouter qu'il espère qu'un audit ou une médiation sera rapidement organisé afin de résoudre une situation qui dure depuis trop longtemps. «Nous sommes preneurs de toute solution», conclut-il.

Selon Manuella Cattani, un médiateur semble justement avoir été nommé par le DSE. «Nous avons rendez-vous avec le département pour qu'il nous fasse part de la suite des événements.» FAS

TOUR TAOUA À LAUSANNE

Les Verts sur le sentier du référendum

Par cinquante-cinq voix contre trente-deux, le parlement communal de Lausanne a accepté avant-hier soir le projet de tour Taoua, haute de 86 mètres pour vingt-sept étages. Cette tour, la plus élevée de Suisse romande, serait érigée dans le prolongement des halles sud du palais de Beaulieu. PS et PLR sont pour, alors que l'UDC, La gauche et les Verts lanceront un référendum. La votation pourrait intervenir en mai 2014. Le point avec Vincent Rossi, président des Verts lausannois.

Construire une tour en ville, pour les Verts, ce n'est pas une bonne réponse à la raréfaction des terrains?

Vincent Rossi: Une tour en ville participe à la densification, mais ce n'est pas le meilleur instrument pour une densification de qualité. Faire une tour, ça libère de l'espace au sol, mais ce n'est pas plus dense que des îlots contigus de cinq niveaux.

Les exploitants de Beaulieu misent sur cette tour. Ne risquez-vous pas de fragiliser leur position face aux autres centres de congrès comme ceux de l'EPFL et de Montreux?

Ce qui est nécessaire pour l'exploitant, c'est d'étoffer son offre hôtelière, mais on peut y arriver sans Taoua. Pour le reste, l'offre de logements et de bureaux n'est pas nécessaire pour l'exploitant. Si nous gagnons le référendum, nous proposerons d'utiliser la zone des halles nord de Beaulieu, qu'il faudra de toute façon rénover. Derrière ces halles, il y a une place importante qui peut accueillir bureaux et logements si nécessaire, en plus d'un espace vert sur le toit. Taoua, c'est le résultat d'une volonté de placer quantité de logements, de bureaux et d'hôtels dans un périmètre restreint. Si la zone des halles nord avait aussi été prise en compte dans la réflexion, une autre solution aurait été trouvée pour placer la même chose, avec une moins grande emprise sur la vue, tout en préservant plus d'espace vert.

Lors de la campagne de votation, vous seriez avec l'UDC, contre votre syndic et contre vos alliés socialistes. Cela ne risque-t-il pas de fragiliser l'alliance majoritaire à Lausanne, à deux ans des élections communales 2016?

Certes, nous prenons des distances avec le syndic et le PS. Nous, les Verts, nous ne sommes pas séduits par la «portée symbolique» de cette tour. Nous affirmons qu'il ne faut pas densifier en perdant la qualité de vie. Taoua s'impose trop lourdement dans le paysage lausannois. Et l'argument socialiste de la lutte contre la crise du logement est faux, car Taoua va implanter plus d'emplois que de logements. Donc cette tour aggrave la crise du logement. Certes, nous divergeons sur cette tour, mais il n'y a pas de frictions sur le programme de notre alliance.

PROPOS RECUEILLIS PAR JÉRÔME CACHIN

Genève &région

Album solo: le retour de **Bertrand Cantat** embarrasse
Page 25

Champ-Dollon: une assistante sociale arrêtée
Page 24

NEMETH SEDRIK/CYBERPHOTO

Inquiétude de bénéficiaires

«Les emplois de solidarité ne doivent pas disparaître»

Les emplois de solidarité sont fragilisés par la grève à Partage. Mais d'autres bénéficiaires louent cet outil d'insertion

Eric Budry

«Salaires de misère, traitement irrespectueux, absence de formations.» A entendre le Syndicat interprofessionnel des travailleurs (SIT) et certains collaborateurs de Cyclotri – un service de voirie géré par l'association Partage en grève depuis le 22 août – il n'y a rien à garder dans les emplois de solidarité (EdS). Ce n'est pas du tout l'avis de responsables d'organisations créatrices d'EdS, comme Réalise ou Caddie Service (*lire ci-dessous*), ainsi que d'une dizaine de leurs employés en EdS qui témoignent de leur vécu.

«Je me suis rendu à une réunion du SIT où je n'ai entendu que des choses négatives sur les emplois de solidarité, explique Marianne Marquis, qui travaille à Réalise. Pour ce qui est des salaires, je suis d'accord. En revanche, nous, nous avons la chance d'être bien encadrés et de pouvoir suivre des formations tant à l'interne qu'à l'externe. On m'a dit que si les EdS étaient supprimés, il me resterait l'assistance. Je trouve cela un peu léger.»

L'assistance? Non merci

A l'aide sociale, ces personnes ne veulent pas y retourner. «Avoir un emploi, c'est la dignité retrouvée», affirme Paul Musuamba, de Caddie Service. «Ici, on travaille. On peut donc présenter des références pour briguer un emploi, continue Yves, cuisinier à Réalise. Etre à l'assistance, ce n'est pas facile devant un employeur.»

Des personnes fragilisées

La qualité de l'accompagnement, l'écoute, les possibilités de formation sont louées par la dizaine d'employés de Caddie Service, de Genève Roule, de Réalise et de Trajets que nous avons rencontrés. «Il y a une vraie dimension humaine, renchérit Alexandra Larequi, de Trajets. Ce serait même difficile de travailler ailleurs après cette expérience.»

> **«Un salaire ne doit pas juste permettre de manger»**
> **Caroline Tornier**

Lucides, nos interlocuteurs admettent qu'il sera extrêmement difficile à certains de retrouver une place sur le marché de l'emploi traditionnel. «La plupart des gens qui arrivent en EdS sont très fragilisés, sur le plan financier et personnel, explique Caroline Tornier, de Caddie Service. Il faut du temps pour se relancer. Certains ne pourront jamais être engagés ailleurs, mais ce serait absurde de ne pas les former pour qu'ils puissent travailler au moins selon leurs possibilités.»

Un autre monde

«J'espère que cela va s'arranger pour les collègues de Partage, poursuit Patrick Suter, également à Réalise. Ce qu'ils vivent, ce n'est pas normal. Mais cela n'a rien à voir avec notre expérience.»

Nina, sa collègue d'entreprise, confirme: «J'ai un diplôme de secrétaire, mais j'ai pu suivre un cours de couture car j'ai le projet de quitter Genève, détaille-t-elle. Les conditions de travail sont bonnes ici. En fait, je ne me rends compte que je suis en EdS uniquement à partir du 25 du mois, lorsqu'il n'y a presque plus rien dans mon porte-monnaie. Vivre à Genève avec un salaire brut de 3225 francs, c'est vraiment la galère.»

Car sur la rémunération, tous les avis convergent. «Un salaire ne doit pas juste permettre de manger, se désole Caroline Tornier. Je veux aussi pouvoir aller au théâtre ou au cinéma de temps en temps. Que les hommes politiques vivent deux mois avec un salaire d'EdS! Je suis certaine que leur vision changerait.»

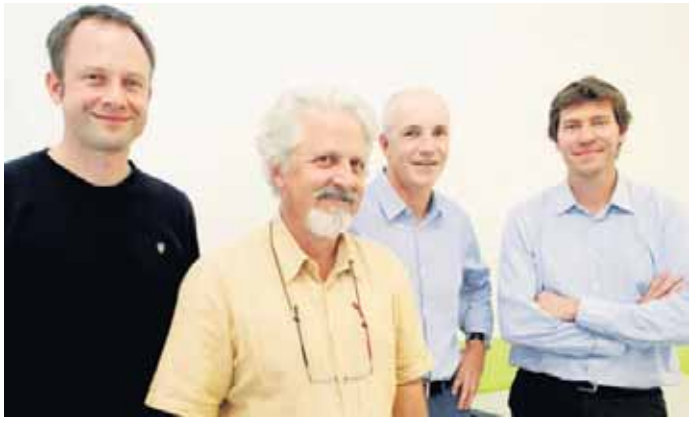

Sur la photo du haut, cinq des neuf personnes en emploi de solidarité qui parlent de leur vécu (de g. à dr.): Paul Musuamba, Caroline Tornier, Margarita Olvera, Patrick Suter et Marianne Marquis. Photo du bas, les directeurs des organisations qui les emploient: Daniel Lang (Genève Roule), Michel Pluss (Trajets), Christophe Dunand (Réalise) et Jérôme Savary (Caddie Service). PASCAL FRAUTSCHI

L'essentiel

Le système des emplois de solidarité (EdS) existe depuis le 1er janvier 2008.
Les EdS sont destinés à des chômeurs en fin de droits et sont conclus par un contrat de travail de durée indéterminée.
Il en existe 761, créés par des organismes à but non lucratif ou des collectivités publiques (74 partenaires).
L'Etat subventionne fortement les salaires versés.
Il existe trois niveaux de salaire brut mensuel pour un 100%:
- 3225 fr. pour une fonction ne requérant aucune formation;
- 3725 fr. si l'employé a un CFC;
- 4225 fr. pour une fonction spécialisée ou à responsabilités.

Le taux de retour dans le marché principal du travail est de 11,2%.
Depuis le 22 août, une vingtaine d'EdS de Cyclotri, émanation de Partage, sont en grève. **E.BY**

Indispensables mais perfectibles

Les emplois de solidarité (EdS) sont nécessaires mais le système doit être amélioré. C'est en substance le message qu'ont adressé 34 organisations à but non lucratif créatrices d'EdS, inquiètes des effets que pourrait avoir la grève des employés de Partage. Les directeurs de quatre d'entre elles (Genève Roule, Caddie Service, Trajets et Réalise) expliquent pourquoi ils y tiennent tant et donnent quatre pistes d'amélioration.

Clarifier les buts des EdS
«La mission première des EdS est d'éviter à des gens le recours à l'aide sociale et la marginalisation», entame Christophe Dunand, directeur général de Réalise. Pour lui, il faut cesser d'évaluer la réussite des EdS en fonction du nombre de personnes qui trouvent un emploi sur le marché du travail ordinaire. Le principal serait que ces gens ont une activité et la gardent.

Financer des formations
«Nous, nous ne sommes pas des associations qui se sont créées autour des EdS, précise Michel Pluss, directeur général de Trajets. Nous sommes des entreprises d'insertion, et nous disposions déjà de services de ressources humaines ainsi que de programmes de formation qui bénéficient aussi aux EdS.» «L'accompagnement est une de nos missions majeures, ajoute Jérôme Savary, de Caddie Service. Mais le bouclement des budgets est ardu, et impossible sans l'apport financier de communes.» Les organisations demandent des soutiens financiers pour les formations de base et l'accompagnement.

Revaloriser les salaires
«Les salaires sont bas et la grille salariale est rigide alors que les situations sont très différentes, critique Christophe Dunand. Elle devrait tenir compte de l'âge, de la situation familiale et des possibilités de requalification.»

Clarifier les prestations possibles
Enfin, considérant qu'il est impossible de définir quelles prestations relèvent du secteur privé ou du secteur public, ces directeurs proposent de créer une commission tripartite (patrons, syndicats et Etat) qui fixerait ce qui peut être assumé par les EdS. **E.BY**

PUBLICITÉ

PUBLICITÉ

genevois oscille entre 150 et 170 dossiers.

mesures pour l'emploi et sur l'organisation en général (Centre accueil et

-ère et sont contestables du point de vue de leur efficacité.

> D'une grève administrative en stoppant la saisie des codes et en

Le SSP solidaire avec la grève des employés de Partage

GENÈVE – Les employés en emploi de solidarité (EdS) de Partage se sont mis en grève depuis le 22 août. Le mouvement a été initié par les employés de Cyclotri (travail de voirie à Carouge pour l'association Partage) pour s'étendre aux autres salariés de l'association.

Les employés revendiquent un vrai salaire (ils touchent 1000 francs de moins que ceux qui font ce même travail pour la municipalité), ils refusent le management tyrannique de leur direction qui fonctionne à coups d'insultes, de brimades, d'injures, et ils refusent les mauvaises conditions de travail et d'hygiène qui leur sont imparties.

Actuellement il y a plus de 750 salariés en EdS à Genève; ce sont des chômeurs de longue durée âgés de 55 ans ou plus, que le système en place en Suisse punit une première fois – pour n'avoir pas pu être engagés par un employeur – en leur retirant l'indemnité chômage et que le système en place à Genève punit une seconde fois – pour la même raison – en leur infligeant un emploi *«stable»* (pour autant que les subventions de l'Etat aux associations engageant des EdS soient *«stables»*...) pour un sous-salaire qui devrait servir de «tremplin vers le marché principal de l'emploi», le tout enrobé de l'appellation plutôt sadique de contrat de solidarité. Concrètement, ce sont des salaires à plein temps de 3225 francs (soit 2800 francs nets!) pour une fonction ne requérant pas de formation, 3725 francs pour une fonction requérant un certificat fédéral de capacité, 4225 francs pour une fonction exigeant une formation plus poussée. Cela signifie que vous travaillez en percevant un salaire inférieur de 1000 francs (à Partage par exemple) à 3000 francs (au Muséum par exemple) à celui d'un employé faisant la même chose que vous mais ayant été engagé sous contrat normal.

Une machine de guerre contre les salariés

Le but des EdS est quadruple. D'une part, parquer le plus longtemps possible et à bon marché des chômeurs âgés en attendant leur sortie du chômage vers la retraite. D'autre part, casser les éventuelles exigences salariales des chômeurs de longue durée en les préparant ainsi à accepter de très bas salaires pour un emploi *«normal»*. En outre, externaliser des tâches du (para-)public en les délégant à des associations dites de réinsertion que le même (para-)public subventionne au rabais en comparaison de ce qu'il devrait débourser s'il engageait directement ces personnes dans ses services. Et enfin, les autorités contribuent ainsi directement à baisser le niveau salarial général (par l'EdS) en produisant des *working poors* et à baisser les impôts des riches (par l'externalisation de tâches vers les associations EdS, ce qui facilite les baisses d'impôts par définition favorables aux riches uniquement). Les EdS sont bel et bien une machine de guerre contre les salariés.

L'Etat a fait intervenir la Chambre des relations collectives de travail (CRCT) pour arbitrer le conflit. Pourquoi? Parce que l'intervention de la CRCT contraint légalement les grévistes à cesser leur mouvement et à ne pas s'adresser aux médias pendant l'intervention de la Chambre – qui va durer des mois – alors que leur lutte bat son plein et alors qu'un audit indépendant aurait permis d'arriver tout aussi bien à des propositions de sortie du conflit, sans que les salariés ne soient obligés de mettre fin à leur grève. Ainsi la CRCT, censée être une institution de protection pour les salariés, se mue ici en un instrument pour casser la grève et pour tenter d'entamer la combativité des grévistes. A cela s'ajoute la sereine atonie de la conseillère d'Etat Isabel Rochat, cheffe du Département de la solidarité (sic!) et de l'emploi, qui donne un précieux coup de main à la direction de Partage contre ses salariés en lutte.

Le pendant de ce qui se passe à Gate Gourmet

Cette grève est le pendant, dans le (para-)public, de ce qui se passe à Gate Gourmet (catering à l'aéroport de Genève). Là les salariés sont en grève depuis le 14 septembre contre la direction qui a dénoncé la convention collective de travail, afin de réengager le personnel à moindres coûts et d'accroître ainsi les bénéfices. Le 19 septembre, les grévistes de Partage – ayant eux-mêmes été au chômage – sont allés soutenir les grévistes de l'Office cantonal de l'emploi qui ont débrayé le matin, las de réclamer en vain plus de moyens pour garantir à la population les prestations qu'ils sont censés assurer et qu'ils ne peuvent assurer tellement la sous-dotation en personnel est grande et croissante.

Le Syndicat des services publics (SSP) exprime tout son soutien aux grévistes de Partage ainsi qu'au Syndicat interprofessionnel des travailleuses et travailleurs (SIT) très impliqué dans cette grève.

DAVID ANDENMATTEN
THIERRY DAVIAUD
CO-PRÉSIDENTS SSP – RÉGION GENÈVE

GENÈVE – Soutenu par le SSP, le personnel du Service des espaces verts (SEVE) de la Ville de Genève s'est rassemblé le 17 septembre devant l'Hôtel-de-Ville. De moins en moins d'effectif sur le terrain, du matériel vétuste et dangereux, la négation de son savoir-faire, l'augmentation de la charge de travail sont autant de réalités que le personnel a tenu à dénoncer. De plus, opposés à une privatisation cachée des tâches du SEVE, les employés demandent la fin des externalisations.

ERIC ROSET

LUTTE DES SALARIÉ·E·S EN « EMPLOIS DE SOLIDARITÉ » À PARTAGE

BRÈVES DE GRÈVE: QUAND LA CHARITÉ TUE LA DIGNITÉ

Nous sommes au 32e jour de grève des employés de Partage (Cyclotri et Halle). Les grévistes ont poursuivi leur lutte en enchaînant les assemblées, rendez-vous, et actions dont une manifestation commune avec les salarié·e·s du Service des espaces verts de la Ville de Genève et une manifestation commune avec les employé·e·s en grève ponctuelle de l'Office cantonal de l'emploi.

Deux motions relatives à la sous-traitance de tâches de service public ont été déposées, l'une en Ville de Genève et l'autre à Carouge. Les grévistes ont assisté au débat sur la prise en considération de la motion traitée au Conseil municipal de Carouge. Ils ont entendu la ritournelle désormais bien connue du « pauvre gars ». Par deux fois, un élu du camp bourgeois s'émouvait: *« Tout ce que cette motion va réussir à faire, c'est renvoyer ces gens à l'aide sociale! »*

« Ces gens », assis dans le public, en furent perplexes: ainsi il est affirmé que tous étaient à l'aide sociale avant que la bienveillante LIASI (Loi sur l'insertion et l'aide sociale individuelle) leur vienne en secours en leur proposant des *Emplois de solidarité* (EdS). Ainsi il est dit que tous ont des problèmes de lien social, de faibles qualifications, des histoires de vie accidentées. Les trois dames LIASI, LMC (Loi en matière de chômage) et ESS (Economie sociale et solidaire, version genevoise) exercent la charité, la main sur le cœur.

Pour une juste reconnaissance du travail effectué

Or les travailleurs·euses en EdS ne demandent pas la charité. Ils luttent pour leur droit à la dignité et pour la juste reconnaissance du travail qu'ils effectuent au quotidien, au même titre que n'importe quel autre travailleur·euses du dit « marché de l'emploi ordinaire »: un travail à 40 heures par semaine sans compensation des heures de nuit et du week-end, un travail sans espace-temps libéré pour de la recherche d'emploi, un travail sans offre de formation ou de formation continue.

A écouter la rhétorique du « pauvre gars » pour lequel le système des Emplois de solidarité serait une nécessité, je ne peux m'empêcher de penser à Roland Barthes, et à la réflexion qu'il nous livre dans *Mythologies* (1957) sur la charité dans un texte sur l'abbé Pierre: *« Je m'inquiète d'une société qui consomme si avidement l'affiche de la charité, qu'elle en oublie de s'interroger sur ses conséquences, ses emplois et ses limites. J'en viens alors à me demander si la belle et touchante iconographie de l'abbé Pierre n'est pas l'alibi dont une bonne partie de la nation s'autorise, une fois de plus, pour substituer impunément les signes de la charité à la réalité de la justice ».* ★

Cornelia Hummel

PS: Après avoir promis un audit de l'association « Partage », l'Office cantonal de l'emploi a effectué une volte-face et a saisi la Chambre des relations collectives de travail. On ne sait pas encore si ce tribunal arbitral acceptera la saisine. A suivre.

DES JARDINIERS DU SEVE EN COLÈRE...

Mardi 17 septembre en fin de journée, des dizaine d'employé·e·s du Service des espaces verts (SEV la Ville de Genève, appuyés par le SSP et en compagi grévistes de Partage, ont manifesté devant l'Hôtel de où siégeait le Conseil municipal, pour demander da de moyens et refuser l'externalisation croissante et l privatisation rampante de tâches publiques relevan service.

Ces travailleurs·euses se plaignent de ne plus po travailler correctement pour cause de manque de pe et de véhicules. Le groupe Ensemble à Gauche a rela fait entendre leurs préoccupations au sein de l'encei municipale. ★

...ET DÉBRAYAGE DU PERSONNEL DE L'OC

Le 19 septembre au matin, ce sont plus de 70 conse lers·ères en placement qui ont débrayé à l'Office cantonal de l'emploi (OCE). Ils·Elles ont exigé des m immédiates pour faire baisser le nombre de dossier ont à traiter chacun. Leur mobilisation se poursuit s forme d'une grève administrative.

En effet, alors que le Secrétariat à l'économie pr un nombre de dossiers par conseiller en placement la moyenne dans les ORP genevois oscille entre 150 e a relevé un conseiller en placement gréviste: *« On ne pas faire notre travail correctement. Par cascades, to services dédiés au placement sont atteints, de même chômeurs·euses. »*

L'hiver dernier, la direction s'était engagée à fair baisser le nombre de dossiers à 130. Depuis un an, le négociations appuyées par le Syndicat des services p (SSP) et le Syndicat interprofessionnel des travailleu et des travailleurs (SIT), n'ont conduit qu'à des mesu superficielles, a-t-il ajouté.

***« La hiérarchie répond à la surcharge en mettan pression sur le personnel »*, a dénoncé Pablo Cruchon taire syndical au SSP. *« Cela crée un biais. Les conseil placement qui doivent atteindre un nombre de place réussis chaque mois vont privilégier les cas les plus si replacer »*, a-t-il souligné.**

Les grévistes de Partage se sont également rasse devant l'OCE pour apporter leur soutien aux gréviste

Les députés votent le profil de la Genève de 2030

GRAND CONSEIL • *Le nouveau plan directeur cantonal adopté hier soir prévoit de construire 50 000 logements supplémentaires dans les vingt ans à venir.*

PHILIPPE BACH/ATS

Plus de six heures de débats pour adopter le nouveau plan directeur cantonal 2030. Un texte visant à fixer les grandes lignes de l'aménagement du territoire pour les vingt ans à venir et permettre la construction de 50 000 logements.

Proximité des élections du 6 octobre oblige, le débat qui a commencé jeudi et qui s'est poursuivi hier jusque dans la nuit a donné lieu à des empoignades et à des considérations pas toujours directement en lien avec l'objet du jour.

Ce document ne coule pas de source. Il a connu des débuts mouvementés. Une première mouture du plan 2030, élaborée sous l'ère du conseiller d'Etat Mark Muller, avait été sèchement rejetée par les communes, faute de concertation. Et parce qu'elle prévoyait une croissance de la ville dans la couronne périurbaine, ce qui lèse forcément certaines habitudes rurales. Des densifications sont également prévues en zone villa, ce qui est vivement combattu par certains lobbies.

François Longchamp, conseiller d'Etat chargé du Département de l'urbanisme, lorsqu'il a repris le dossier des mains de Mark Muller, a remis le dossier a plat. Et semble avoir réussi à le pacifier, notamment en repoussant certaines des densifications les plus contestées, par exemple celle du secteur de la Pallanterie.

La croissance de la ville dans sa couronne périurbaine – ici le quartier des Ouches – et son éventuel empiètement sur la zone villa dérangent certains lobbies. JJKPHOTO

La voiture défendue

Mais cela n'a pas suffi. «Ce n'est pas un plan pour Genève, c'est un plan pour le Grand Genève», selon les propos de Roger Golay (MCG) fortement opposé à ce projet. Même son de cloche du côté de l'UDC, où le discours s'est presque fait décroissant. Avec une nuance: c'est l'arrivée de travailleurs européens qui dérange.

Christina Meissner a défendu la zone villa. Quant à l'installation de 100 000 nouveaux habitants d'ici à 2030, «ce ne seront pas tous nos enfants. Le déficit en logement ne sera pas résorbé», a dénoncé cette rapporteuse de minorité.

Deuxième angle d'attaque: la mobilité. L'extrême droite a attaqué ce projet jugé par trop favorable aux transports en commun. A cette vision, ces deux partis ont opposé une défense de la voiture, au nom du libre choix du mode de transport, de la réalisation de la traversée de la rade et le refus de toute réduction des voiries. Et Sandro Pistis (MCG), rapporteur de minorité, de plaider «pour une mobilité pour les Genevois et non pas une mobilité pour les frontaliers». A l'arrivée, après six heures de débats, «on n'a pas beaucoup parlé l'aménagement», a déploré la verte Anne Mahrer.

Amendements PS acceptés

Le plan précédent (2000 à 2015) avait sous-estimé la croissance démographique, d'où la crise du logement que Genève connaît depuis des années. «Ce plan propose une utilisation raisonnée du sol. Nous devons assumer l'attractivité de Genève qui est le fruit de son histoire», a plaidé le rapporteur de majorité, le libéral-radical François Haldemann. Selon lui, ce plan donne les moyens de réaliser une agglomération compacte, multipolaire et verte comme le veut la nouvelle constitution genevoise.

Quant au PS, auteur d'un troisième rapport de minorité, il s'est opposé aux amendements libéraux, adoptés en commission, qui entravent une politique volontariste de construction de logements bon marché. Deux des trois amendements qu'il a déposés dans ce sens ont été acceptés en plénière.

Quatre grands-parents genevois

Devant le parlement, François Longchamp s'est réjoui d'assister à un débat apaisé. «La grande faiblesse de Genève est de voir des forces humaines, sociales et fiscales quitter le canton par obligation», a souligné le conseiller d'Etat. Si le plan directeur définit quelques grands projets prioritaires, l'avenir du canton se jouera aussi sur la qualité du bâti et de l'urbanisme, a-t-il ajouté. A ceux qui étaient tenté par un repli cantonaliste, il a proposé un petit test: «Que ceux qui ont quatre grands-parents genevois lèvent la main. Six personnes, bravo. Et bienvenue à tous les autres».

A l'arrivée, le texte est passé à une large majorité de 64 voix (PS, Verts, PDC et PLR) contre 19 (MCG et UDC). ❙

TRANSPARENCE RÉDUITE

Le Grand Conseil a aussi revu à la baisse les moyens du Bureau du préposé à la protection des données. Là où la loi prévoyait deux postes (un préposé et un suppléant), il n'y aura plus qu'un poste et demi. Et le secrétariat devra être de taille plus modeste. La commission des finances avait déjà imposé par des coupes claires cette baisse du train de vie de ce service. Les députés ont suivi cette instance hier soir en modifiant la loi. La mise au concours des deux postes, publiée au début de l'été tablait déjà sur un bureau fonctionnant avec 1,5 poste. PBH

CAROUGE

Les grévistes de Partage ne reprendront pas le travail

Mardi dernier, le Département de la solidarité et de l'emploi saisissait la Chambre des relations collectives de travail (CRCT) afin qu'elle traite le conflit qui oppose depuis maintenant un mois les grévistes en Emploi de solidarité (EdS) de Partage à leur employeur.

Les travailleurs et leur syndicat (SIT) n'ont d'abord pas su comment réagir à cette décision, puisqu'elle impliquerait un arrêt de la grève et de la médiatisation du conflit (voir notre édition du 18 septembre). Sans compter qu'ils n'ont, à l'heure actuelle, pas reçu de convocation officielle de la part de la CRCT.

«Faire appel à cette chambre n'est pas du tout indiqué dans notre cas, s'exclame Manuella Cattani, cosecrétaire générale du SIT, puisqu'il ne s'agit pas d'une demande de changement des conditions de travail, mais de l'application d'un droit, le droit au respect de la personnalité.»

Le syndicat a d'ailleurs pu directement discuter de la situation avec la direction de Partage avant-hier. D'après le SIT, rien n'est ressorti de cette discussion, ni mesures concrètes d'amélioration, ni reconnaissance de responsabilité. «Dans ces conditions-là, les grévistes ne peuvent pas retourner au travail. Il faut protéger leur personnalité à tout prix», explique Mme Cattani.

La grève continue à l'heure actuelle mais elle ne pourra plus être maintenue dès que la convocation de la CRCT aura été envoyée. Le syndicat a donc trouvé une pirouette rhétorique inédite pour éviter le retour au travail: «Nous passerons en situation de suspension collective de travail. Il est hors de question de jeter de nouveau les travailleurs dans la gueule du loup, nous n'avons pas le choix.» FAS

MEURTRE D'UNE SOCIOTHÉRAPEUTHE

Pour Maudet, l'Etat a failli à son devoir de protection

L'Etat devra rendre des comptes à la suite de l'assassinat d'Adeline, a indiqué vendredi Pierre Maudet, dans une interview accordée au *Matin* et à la *Tribune de Genève*.

«Des questions aiguës se posent. Elles sont légitimes», a relevé le conseiller d'Etat chargé du Département de la sécurité. Le centre de réinsertion des grands délinquants de la Pâquerette, où travaillait Adeline, est sous les feux des projecteurs. Jusqu'à présent gérée par les Hôpitaux universitaires de Genève, cette structure est passée mercredi sous l'autorité de M. Maudet.

Le conseiller d'Etat a pris des mesures immédiates. La Pâquerette ne constituera plus une unité spécifique au sein de la prison de Champ-Dollon. Le centre appliquera dorénavant le même règlement que la prison en ce qui concerne les détenus. «Les sorties et les contacts avec l'extérieur ont été supprimés.»

Les pensionnaires de la Pâquerette ne disposeront plus de la «libre utilisation du téléphone et l'accès à internet», a souligné M. Maudet. Pour le ministre, les pensionnaires du centre de réinsertion «sont d'abord des détenus et ensuite des patients, contrairement à l'approche qui semble avoir prévalu jusqu'ici».

Le responsable du Département genevois de la sécurité «a le sentiment que dans cette problématique, la situation a dérivé» et que la «préoccupation sécuritaire est passée à l'arrière-plan». Le curseur, selon lui, doit être replacé du côté de la sécurité. «C'est indispensable pour sauver le principe même de la réinsertion.»

Dans l'affaire Adeline, a expliqué M. Maudet, «il y a eu visiblement défaut de directives ou alors des directives pas adaptées à l'évolution des temps». Si le conseiller d'Etat ne remet pas en cause l'existence de la Pâquerette, il estime qu'«humanisme ne doit pas rimer avec naïveté».

M. Maudet a rappelé que «l'an dernier, il a fallu lutter, en vain, pour que les détenus de la Pâquerette soient fouillés lorsqu'ils arrivaient» à Champ-Dollon. Pour le conseiller d'Etat «on a failli au primat de la protection de la population» et considéré trop facilement que tout le monde était récupérable.

M. Maudet ne comprend toujours pas pourquoi un violeur récidiviste a été autorisé à effectuer une sortie éducative avec une femme seule. «La victime était certes expérimentée et reconnue comme telle», mais «l'avoir laissé sortir seule est une insulte au bon sens. Je suis choqué.»

Adeline sera enterrée lundi. «La famille souhaite que les funérailles se déroulent dans la plus stricte intimité», a indiqué hier l'avocat des parents et du compagnon de la sociothérapeute décédée. La famille tient en particulier à ce qu'aucune photo, ni enregistrement visuel ou sonore, ne soient pris, autour de l'église avant, pendant ou après les obsèques. ATS

MEURTRIER PRÉSUMÉ ENTENDU EN POLOGNE

Fabrice A., détenu dans la ville de Szczecin où il a été arrêté le dimanche 15 septembre, a été entendu par la procureure de cette ville polonaise de Poméranie occidentale pour sa mise en détention et les raisons de sa présence en Pologne. A ce jour, la police genevoise ignore pourquoi l'assassin présumé d'Adeline, sociothérapeute de La Pâquerette, s'est rendu en Pologne. «Nous sommes suspendus à la procédure d'extradition», a indiqué le procureur général Olivier Jornot face à la presse. L'opération pourra prendre quelques semaines, quelques mois, voire plus si le meurtrier présumé conteste son extradition. Pour le moment, la justice genevoise n'a pas confirmation que Fabrice A. aurait demandé à revenir en Suisse.

Le Ministère public genevois a fourni tous les éléments nécessaires pour la demande d'extradition à l'Office fédéral de la justice (OFJ) qui est chargé de transmettre le dossier aux autorités polonaises.

L'enquête pénale ouverte à Genève pour séquestration, enlèvement et assassinat, devra déterminer si l'auteur a planifié son acte. Elle devra également éclaircir d'où provient l'arme du crime et comment l'auteur du meurtre se l'est procurée.

Le couteau qui a été retrouvé dans le sac à dos de Fabrice A. est d'un «modèle qui correspond à celui qui a été acquis le jour des faits», a communiqué M. Jornot sans en dévoiler le type exact.

La police genevoise a été alertée de la disparition de Fabrice A. et d'Adeline le jeudi 12 septembre à 14h59, par un courriel, précédé d'un téléphone, du Service d'application des peines et des mesures (SAPEM). A 11h00, la sociothérapeute et le violeur avaient rendez-vous à Bellevue pour une thérapie équestre. Ils ne se sont jamais présentés au manège.

M. Jornot a indiqué que l'enquête devra éclaircir pourquoi la police n'a été alertée que quatre heures après le rendez-vous manqué. ATS

Grand Conseil

Genève a enfin sa feuille de route pour grandir

Il aura fallu six heures de débat au Parlement pour approuver le Plan directeur cantonal, malgré la résistance du MCG et de l'UDC

Eric Budry

Cela n'a pas été une partie de plaisir, mais c'est fait. Hier soir, après six heures de débat en deux jours, le Grand Conseil a adopté le Plan directeur cantonal 2030 que lui soumettait le Conseil d'Etat par 64 oui, une abstention et 19 non (MCG et UDC). A quinze jours des élections, il était illusoire d'attendre un débat serein. Mais devant la multiplication des prises de bec, Gabriel Barrillier, le président, a dû serrer les boulons et limiter le temps de parole.

Le document, qui devra encore être approuvé par le Conseil fédéral, trace en quelque sorte le canevas de la croissance du canton en termes de logements et d'activités jusqu'en 2030. Il dit où il est possible de construire et quoi. Le défi est de créer 50 000 logements.

Premier essai raté

C'est dire si son élaboration est délicate. Le premier projet de plan avait du reste suscité un tel tollé dans les communes à l'époque de Mark Muller qu'il avait été retiré. Après avoir repris la main, François Longchamp a retravaillé le projet et tenté de convaincre les communes. Il semble avoir su trouver les mots qu'il fallait.

Jeudi soir, MCG et UDC avaient tenté de faire barrage aux atteintes à la zone villas. Hier soir, c'est sur le thème de la mobilité que la bagarre s'est déplacée. Il ne restait à traiter que trois amendements du MCG Sandro Pistis, mais cela a provoqué bien des étincelles. Avant d'être tous trois balayés par deux tiers des députés.

Le débat dérape

Eric Stauffer s'est ainsi déchaîné sur les travailleurs frontaliers et sur le financement par Genève de trois parkings d'échange sur territoire français *(ndlr: le MCG a lancé un référendum contre ce crédit)*. Ses propos ont été jugés inacceptables par certains. «La prospérité de Genève dépend aussi des travailleurs frontaliers, a répondu le radical Patrick Saudan. J'ai été très choqué de la hargne antifrontalière de M. Stauffer.»

Bref, le sujet aurait mérité un peu plus de hauteur. Les déclarations finales des groupes ont heureusement été de meilleure tenue. «Ce soir, nous nous battons pour nous doter d'un outil nécessaire pour organiser notre bassin de vie commun», a par exemple conclu l'écologiste Anne Mahrer.

Quant au conseiller d'Etat François Longchamp, il a conclu notamment en ironisant sur la longueur des débats: «Seule l'attente est magnifique, disait André Breton. En ce qui me concerne, ce soir, elle a été splendide.»

Le Plan directeur cantonal trace le canevas de la croissance du canton en termes de logements et d'activités. LAURENT GUIRAUD

La transparence affaiblie

● Saisi d'une proposition du PDC, le Grand Conseil a hier soir coupé dans le budget de la préposée à la protection des données et à la transparence. Derrière cette décision se cache un conflit de personnes.

Aujourd'hui, la préposée et sa suppléante travaillent chacune à 100%. Il faudra se contenter d'un 150%. Quant au personnel du secrétariat, il sera rattaché au Département présidentiel du Conseil d'Etat.

Selon le PDC Guy Mettan, il s'agit simplement pour Genève de se mettre au niveau des autres cantons. Mais ce n'est pas la seule raison, ont clairement dit le libéral Pierre Weiss et le radical Frédéric Hohl. «La préposée s'est comportée de manière insultante vis-à-vis des députés», a assuré Pierre Weiss.

«Ce qui se passe, c'est qu'à la Commission des finances, on a voulu faire un sort à la préposée, a rétorqué la socialiste Loly Bolay. Elle a certes un sacré caractère, mais ce n'est pas une raison.»

Les Verts appuyés par les socialistes ont vainement contesté la coupe. Elle a été acceptée par 54 oui contre 27 non et deux abstentions. **E.BY**

Le professeur Laurent Daune (en second plan) et l'urbaniste Marcellin Barthassat se plongent dans les méandres de l'Arve. LUCIEN FORTUNATI

Les étudiants de l'Hepia planchent sur l'Arve

L'exposition «L'Arve en projet» est visible durant un mois sur le site de la centrale hydroélectrique de Vessy

C'est au bord de l'eau, à la centrale hydroélectrique de Vessy, que l'exposition *L'Arve en projet* a trouvé sa place. Quoi de plus naturel au fond pour évoquer les projets d'aménagement des rives de la rivière transfrontalière, qui prend sa source dans le massif du Mont-Blanc.

Sur de grands panneaux, s'étalent les nombreuses propositions des étudiants de la Haute Ecole du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève (Hepia).

Vingt-six d'entre eux ont planché sur le sujet. «Chaque année, l'Hépia recherche un site avec un enjeu. L'idée est de travailler sur un territoire», explique Nicolas Waechter, en troisième année. L'heureuse élue pour cette session: l'Arve. La mission des futurs diplômés: repenser les abords de la rivière de la Jonction jusqu'à Arthaz-Pont-Notre-Dame, en France voisine.

A titre d'exemple, dans le quartier de la fonderie, à Carouge, une étudiante propose de réinvestir l'espace public en partant de l'existant. «Plutôt que de créer de grandes places, il s'agit de réaménager les micro-espaces, situés entre deux immeubles», souligne Laurent Daune, professeur à l'Hepia.

Le site de la Brouaz, sur la commune d'Annemasse, pourrait voir l'agriculture reprendre ses droits. «Ils ont imaginé que le parking de la clinique devienne souterrain. Et que, tout autour du bâtiment, soient aménagés des espaces agricoles», poursuit le professeur. Enthousiaste, l'urbaniste Marcellin Barthassat souligne: «La relève existe. Elle est là!»

Autres panneaux, autres projets. En lieu et place des horribles talus qui jouxtent le casino d'Annemasse, un étudiant a imaginé des vergers sur les coteaux ainsi que du maraîchage en contrebas. Le tout parcouru par une promenade sur une passerelle.

Nicolas Waechter s'est, quant à lui, penché sur l'Aire. Dans son esprit inventif, l'affluent de l'Arve, remis à l'air libre, retrouve toute sa place dans le quartier des Vernets. «La rivière apporte alors une qualité à l'espace public et permet de renouer avec l'origine du lieu puisque le nom même des Vernets vient de l'aulne vert», commente le jeune homme.

Fier du travail de ses élèves, Laurent Daune insiste: «Leurs projets sont parfois irréalisables en termes financiers par exemple, mais ils ont toujours le mérite de poser les bonnes questions, de susciter le débat avec les habitants, les politiques.»

Présente jeudi au vernissage, la conseillère d'Etat en charge de l'Intérieur, de la Mobilité et de l'Environnement, Michèle Künzler, confirme: «Ces projets donnent envie. De plus, ce travail donne l'occasion à des jeunes d'inspirer les décideurs.»

L'exposition sera visible durant un mois. Reste à savoir quelles idées ont une chance d'être concrétisées. **Marie Prieur**

Les grévistes de Partage continuent le combat

Au 30e jour de l'arrêt de travail, une quinzaine de grévistes réunis par le SIT ont dénoncé la direction de Partage

«Il nous est impossible de retourner au travail», martèle un des quinze grévistes de Cyclotri, un secteur de l'entreprise Partage, qui embauche des chômeurs en fin de droits dans le cadre des emplois de solidarité (EdS).

Au 30e jour de grève, aucune mesure d'amélioration des conditions de travail n'a été prise, mais surtout les employés ne peuvent envisager de travailler pour des employeurs qu'ils nomment «despotiques».

Pour tenter de sortir du conflit, le Département de la solidarité et de l'emploi (DSE) a sollicité la médiation de la Chambre des relations collectives de travail (CRCT). Or, cette médiation implique la reprise du travail obligatoire. Une manœuvre que dénonce le SIT.

Laurent Paoliello, secrétaire général du DSE, explique que «la Chambre est la seule à pouvoir étudier les problèmes directs entre employés et employeurs». La direction de Partage explique, quant à elle, ne pas avoir l'autorisation de communiquer tant que la CRCT est saisie. **Sara Bandelier**

Bientôt 75 logements neufs près de l'Hôpital

La Ville et des privés lancent la construction d'un immeuble locatif comprenant une crèche

Le ciment a été versé et la première pierre fixée. A l'angle de la rue Jean-Violette et du boulevard de la Cluse, la construction d'un édifice qui réunira des logements, des bureaux et une crèche, a débuté. Le Rey Group, les Hôpitaux universitaires de Genève (HUG), l'assurance La Mobilière et la Ville ont chacun mis la main au portefeuille pour un montant total avoisinant les 50 millions de francs.

«C'est la première fois que nous investissons dans l'immobilier genevois», indique Christoph Stäger, membre de la direction de La Mobilière, qui a versé 20 millions dans le projet. «Cela permettra de créer 75 appartements, du studio au six-pièces et 1800 m² de bureaux pour les HUG», poursuit-il. Cet espace sera alloué à l'administration des hôpitaux. «Autant de place que nous pourrons libérer dans la cité hospitalière afin de créer des chambres et des salles de soin supplémentaires», souligne Ricardo Avvenenti, directeur de la centrale d'achat des HUG.

La Ville s'occupera, quant à elle, de construire pour 6 millions, une crèche de 93 places dans la cour intérieure du bâtiment. «L'inutilisation des cours est une perte d'espace importante. Plutôt que de laisser les déchets s'y amonceler, il faut essayer de leur redonner vie», explique Rémy Pagani en charge du Département des constructions. Le magistrat se félicite de ce partenariat public-privé. Les premiers appartements seront disponibles au début de 2015. **Matteo Maillard**

PUBLICITÉ

Stop à l'invasion frontalière !

Le seul parti qui refuse de verser vos impôts à la France!

Moi, je vote MCG ! Et vous ?

MCG

www.mcge.ch

PUBLICITÉ

Sondage choc :
vous refusez toute hausse d'impôts

➤ Seuls 2,2% des Genevoises et Genevois estiment que nos finances publiques sont « très bien gérées ».

➤ Au contraire, vous êtes 50,2% à juger que l'Etat gaspille « beaucoup » ou « un peu » vos impôts.

D'où un résultat prévisible, mais massif :

➤ **A une immense majorité - 86,2 % - vous refusez toute hausse d'impôts** et voulez que notre canton apprenne à « **mieux gérer les ressources disponibles** ».

Nos élus politiques entendront-ils enfin les Genevoises et Genevois ?

CCIG
Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève

Pour télécharger notre étude fiscale : www.ccig.ch/brochurefiscale

Contrôle qualité

Pour une révolte des «petits» Etats européens

Perspective

Jean-Noël Cuénod
Correspondant à Paris

Les multiples couleuvres bancaires avalées par la Suisse démontrent que l'«Alleingang» des blochériens est, définitivement, une voie sans issue. Notre pays ne peut plus défendre ses intérêts en solitaire dans la nouvelle configuration mondiale. Les nationalistes demeurent les pires ennemis de la nation, tout comme les intégristes sont les plus redoutables adversaires de leur religion.

L'entrée de la Suisse dans l'ensemble européen paraît inéluctable, au moins à moyen terme. D'autant plus que nous appliquons d'ores et déjà un grand nombre de lois décidées par Bruxelles sans avoir pris part à leur élaboration. Il est évident que nous défendrons mieux nos intérêts à l'intérieur de l'Union qu'à l'extérieur.

Il faudra alors apprendre à se coaliser avec d'autres Etats européens de modestes dimensions géographiques ou démographiques, afin de résister aux tentations hégémoniques des «grands» qui, d'ailleurs, ont rétréci au lavage de la mondialisation. Dans ce contexte, il règne au sein de la classe politique française un climat de rejet des «petits» voisins dont nous, Suisses, devons tenir compte. A cet égard, un livre intitulé «Europe: amour ou chambre à part?» (Flammarion) - rédigé par la centriste (version MoDem) Sylvie Goulard, députée française au Parlement européen - est édifiant. Son propos est de donner un véritable pouvoir à une Union réduite à peu de chose par l'égoïsme des Etats. En ce sens, on ne peut que l'approuver. Mais pour la politicienne, il est d'autres adversaires que les gouvernements nationaux, à savoir les «petits» pays. Il faut voir avec quelle morgue, quel mépris, Mme Goulard évoque la Suisse et les autres Etats de taille semblable!

«La prétention franco-allemande à régenter l'Europe ne repose que sur la quantité»

Selon elle, les «grands», et surtout le couple franco-allemand, doivent gouverner l'Europe. Pour le bien de celle-ci, bien sûr. Or, la gouvernance allemande n'est pas de meilleure qualité que celle en vigueur en Suède, au Danemark, aux Pays-Bas, bien au contraire. Et par charité, nous n'évoquerons pas la France, percluse de dettes et de doutes.

La prétention franco-allemande à régenter l'Europe ne repose donc que sur la quantité - les deux pays forment près du tiers de la population de l'Union - mais en aucun cas sur la qualité. Devant cette hégémonie, les Etats à l'économie dynamique mais de taille géographique réduite - comme les nations scandinaves, les Pays-Bas, l'Autriche et d'autres dont la Suisse - feraient bien de s'allier s'ils ne veulent pas subir le diktat d'un duumvirat qui songerait plus aux intérêts de Berlin et de Paris que de l'ensemble du continent.

Sondage

La question d'hier Faites-vous confiance à l'énergie nucléaire?

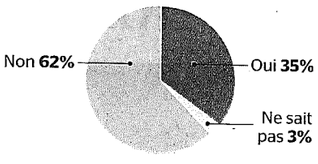

Total: **1430** avis

Répondre à nos sondages sur:
www.tdg.ch

www.tdg.ch

Galerie image

Quand les stars se mettent à nu pour les magazines Juliette Binoche, Beth Ditto ou encore Beyoncé se sont toutes déshabillées sans complexe.

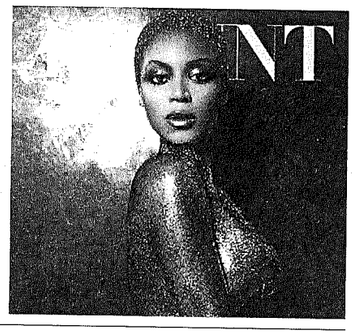

High-tech

iOS7 Le nouveau système d'exploitation d'Apple est sorti ce mercredi 18 septembre. Découvrez comment installer la mise à jour sans perdre de données et ce qui va changer.

Le coup de gueule de la Genevoise

Visionnaire, vraiment?

Dans le journal de campagne des Verts aux élections du 6 octobre, Mme Künzler nous est présentée comme visionnaire et pragmatique dans le domaine de la mobilité et du cadre de vie des Genevois! De quelles visions et de quel pragmatisme s'agit-il?
Faut-il vraiment accorder crédit à ce programme des Verts, après avoir subi pendant quatre ans tant de solutions aberrantes en matière de mobilité et tant de surdité envers les plaintes et propositions concernant la mobilité et nos transports publics.
A croire qu'en fait de vision, Mme Künzler porte en permanence un loup sur les yeux et des boules Quiès dans les oreilles. En 1602, les Genevois se sont réveillés un soir de décembre et ont évité le pire, alors pourquoi pas en 2013? Réveillons-nous le 6 octobre et votons pour la personne (si elle existe?) qui aura le courage de nettoyer les écuries d'Augias entretenues par les responsables du Département de la mobilité et la direction de nos transports publics.
Claude Maury
Chêne-Bougeries

Vous êtes un citoyen attentif et/ou indigné? La rédaction d'un billet d'humeur de 900 signes vous tente? Envoyez-le à coupdegueule@tdg.ch

Face-à-face

Pour ou contre les emplois de solidarité?
Le système des emplois de solidarité (EdS) est en fonction depuis 2008 à Genève. L'entrée en grève cet été d'employés de l'Association Partage titulaires d'EdS a attiré l'attention du public sur ce système dont les qualités et les défauts sont évoqués ici par nos deux invités.

Emplois de solidarité: prudence!

L'invité

Christian Brunier *

A Genève, le débat gronde sur les emplois de solidarité (EdS).

Quand j'étais encore député, j'avais voté contre la loi instituant ce type d'emplois, craignant le sous-paiement de collaboratrices et collaborateurs. Depuis, dans mes activités associatives, j'ai rencontré ces emplois de solidarité sur le terrain.

Un peu en retrait du monde politique, je peux observer les débats électoraux avec plus de hauteur et affirmer qu'anéantir ce statut d'employé-e, pour soi-disant combattre le dumping salarial, est une simplification extrême.

La réalité est bien plus complexe, comme la plupart des dossiers politiques. Sous le couvert de ces emplois de solidarité, nous retrouvons des personnes bien différentes. Si les emplois de solidarité permettent de moins payer des personnes bien formées au terme de leur période assez courte de chômage - souvent des jeunes à la recherche de leur premier emploi - plutôt que de les engager en tant que personnel fixe, cela n'est naturellement pas acceptable.

Les syndicats et la gauche ont raison de combattre ce genre de situation. Si les emplois de solidarité permettent à des gens à l'assistance, en grande rupture sociale, de retrouver une occupation, de se former, et surtout de reconstruire des liens sociaux, ces statuts ont du sens.

«Dans cette situation, anéantir tous les emplois de solidarité repousserait ces personnes dans la marginalité»

Naturellement, les salaires définis par la loi, et non pas fixés par les associations qui les emploient, sont assez bas. Si je reprends mon premier cas cité ci-dessus, ce niveau de salaire est indécent. Si nous considérons le second exemple, ce revenu est bas, mais offre à des personnes, «larguées socialement», ayant quasi aucune chance de trouver un emploi - même au sein d'un syndicat - d'entrer dans un sas de reconstruction personnelle.

Cette étape, entre l'assistance et le marché du travail, est une possibilité d'ouvrir, à ces personnes, de nouvelles perspectives d'avenir.

Là, les emplois de solidarité ont du sens. D'autant plus, que ces salaires modestes sont au-dessus de l'assistance et souvent complétés par des aides sociales.

Dans cette situation, anéantir tous les emplois de solidarité repousserait ces personnes dans la marginalité.

Les syndicats et la gauche devront être prudents afin de ne pas casser de l'humain, en voulant défendre les droits des salarié-e-s sans toujours se confronter suffisamment à la réalité de terrain.

* Ancien député socialiste et militant associatif

De coûteux miroirs aux alouettes

L'invitée

Delphine Perrella-Gabus
Candidate MCG
au Conseil d'Etat

A la mi-août, les syndicats dénoncent les conditions de travail déplorables des employés de «Partage», boutique de charité à prix cassés qui n'ose dire son nom.. Pour ma part, c'est le principe même du système des emplois de solidarité (EdS) que je fustige. Pourquoi?

Les EdS pérennisent la précarité de leurs «bénéficiaires». D'abonnés, ils sont vite propulsés au statut de «sociétaires» d'une comédie qui ne leur permet ni de se former, hormis à la seule tâche qui leur est imposée, ni de rechercher une meilleure situation.

Je concède que, dans certains cas bien spécifiques (absence de formation, antécédents professionnels difficiles, etc.), ce singulier statut est une planche de salut. Mais quid de personnes bien formées, riches d'une bonne expérience professionnelle et pourtant réduites au chômage? Oui, il arrive qu'on ne retrouve pas d'emploi dans sa branche. Ceux-là glissent sur la pente des EdS, dans un domaine qui leur est étranger. Ce saut quantique les condamne à ne jamais retrouver d'emploi dans leur branche initiale: le CV mentionnant une période en EdS n'est pas porteur. Il peut même être perçu - à tort - comme stigmatisant puisque aucun travail n'est déshonorant. De plus, ce système est une forme de dumping d'Etat: le recrutement de chômeurs en fin de droits, pour un salaire oscillant entre 3225 fr. et 4225 fr. par mois, à lever les ordures, garder des musées ou œuvrer dans les bibliothèques de la Ville, est inadmissible. Pis encore: ce sont bien les collectivités qui en profitent le plus, sur le dos des assistés chroniques! Exemple: le Fonds de Chômage de la Ville de Genève, cher à Sandrine Salerno, alloue un pactole à des associations telles que CERTIS. Cette œuvre philanthropique reloue ensuite ses propres employés à des associations et collectivités. Un objectif de 100 personnes à placer d'ici 2015 sous EdS est fixé.

«Les collectivités devraient assumer leur rôle d'employeurs responsables»

Les collectivités devraient assumer leur rôle d'employeurs responsables. De vrais emplois devraient être créés si nécessaire et non des EdS, coûteux miroirs aux alouettes. Des emplois à valeur formative réelle. Et non des emplois bouche-trous fournisseurs de main-d'œuvre à prix cassés. C'est un amont qu'il faut agir. L'Office cantonal de l'emploi (OCE) dysfonctionne. Il faut savoir que, depuis quelques années, il est très ardu pour un chômeur d'obtenir une formation spécifique individuelle. Nos autorités et l'OCE refusent en effet de financer des cours particuliers, au profit de formations de groupe, beaucoup moins efficaces.

Pourtant, à long terme, une telle formation coûte moins cher à la collectivité et augmente les chances de retour à de vrais emplois. La perspective de rester chômeur jusqu'à la fin de droits, puis d'émarger au budget de l'Hospice général ou en EdS n'est guère encourageante.

JEUDI 19 SEPTEMBRE 2013
N° 208 ➥ 146E ANNÉE ➥ CHF 2.70
WWW.LECOURRIER.CH

JA 1211 GENÈVE 8
Prière de réexpédier sans annoncer la nouvelle adresse

LE COURRIER
L'ESSENTIEL, AUTREMENT.

APPEL DE GENÈVE II

Pour une Suisse sans **nucléaire**

3 Jugeant la position du Conseil fédéral insuffisante, voire dilatoire, un groupe de citoyens a lancé hier un appel pour réclamer l'abandon immédiat de la filière nucléaire. Les signataires estiment que le risque d'un nouvel accident nucléaire ne peut être pris.

La centrale de Mühleberg. KEYSTONE

5 GENÈVE

Des renforts pour les grévistes de chez **Gate Gourmet**

Politiciens et syndicats sont venus hier matin apporter leur soutien aux grévistes. JPDS

FRANCE

Nouveaux ennuis judiciaires en perspective pour le magnat Serge Dassault

8

CULTURE, GENÈVE

Le Moulin à Danse entre dans ses nouveaux murs aux Charmilles

12

éditorial

PAULINE CANCELA

EMPLOIS DE QUOI?

5

La Ville de Genève ne veut plus des éboueurs bon marché de Cyclotri. Elle a décidé hier de mettre fin au mandat de l'association Partage qui fournit une main-d'œuvre au rabais à toutes les voiries du canton via le système des emplois de solidarité (EdS). Face au Conseil municipal, le conseiller administratif Guillaume Barazzone a même annoncé qu'un inventaire sera fait de toutes les personnes qui travaillent directement ou indirectement pour la Ville sous le coup de cette mesure de réinsertion professionnelle. L'exécutif municipal ne veut plus que les tâches de service public soient assumées par des personnes qui touchent 2800 francs nets par mois. Ces postes seront convertis en véritables emplois. Bien.

Evidemment, la Ville doit encore prouver qu'elle a les moyens de ses ambitions. Elle a néanmoins pris ses responsabilités face aux dérives du dispositif EdS que la grève des employés de Partage met en lumière depuis un mois – contrairement à Carouge que l'on soupçonne être dans ses (tout) petits souliers. Malgré le débrayage, la levée des déchets dans la vieille cité sarde continue d'être assurée via des stagiaires de l'Hospice général…

Notre enquête[1] a pourtant montré cette semaine que les emplois de solidarité sont loin d'être la panacée: ces «tremplins» vers le marché du travail permettent un taux de réinsertion de 11,2% seulement. Face à ce maigre résultat, l'Etat insiste sur la nécessité d'assurer, avant tout, un pont vers la retraite ou la remise au travail à des personnes pas forcément «réinsérables».

Or les exigences affichées dans les descriptifs des postes EdS disponibles disent tout autre chose: «bachelor en communication demandé», «expérience avérée de la gestion d'une ONG», «rigueur dans les chiffres», «entregent et discrétion»… Comment des gens jugés inaptes à l'emploi pourraient-ils bien répondre à de telles exigences?

De deux choses l'une: soit il s'agit de postes justifiant un véritable engagement, soit il s'agit de tremplins qui nécessitent dès lors un encadrement spécifique ainsi qu'un salaire décent. Au lieu de cela, ces emplois payés une misère et peu valorisés sont tour à tour un vague programme d'occupation ou un pool d'employés précaires, au gré des besoins de l'administration et des représentants de l'économie «sociale et solidaire». Ils échappent la plupart du temps au contrôle de l'Etat, qui les finance pourtant à hauteur de 75%.

La question n'est donc pas de savoir si le principe d'un emploi subventionné est souhaitable – dans certains cas, l'expérience EdS est gagnant-gagnant –, mais bien si nous nous en donnons les moyens. Sans ceux-ci, Genève ne fait que légitimer un marché parallèle de l'emploi opaque et tentaculaire dont les risques de dérive sont passés sous silence. La Ville en prend acte, espérons que d'autres suivront.

[1] *Le Courrier* du 16 septembre 2013.

PUBLICITÉ

rédactions ➥ Genève 022 809 55 66 ➥ Bureau Vaud 021 683 08 85 ➥ Bureau Neuchâtel 032 724 60 50 **abonnements** ➥ 022 809 55 55 **publicité** ➥ 022 809 52 32 **courriels** ➥ abo@lecourrier.ch ➥ redaction@lecourrier.ch ➥ lecteurs@lecourrier.ch ➥ pub@lecourrier.ch ➥ mortuaires@lecourrier.ch

Le quotidien *Le Courrier* est édité à Genève par la Nouvelle association du Courrier (NAC), association sans but lucratif • Direction, administration et rédaction à Genève: 3, rue de la Truite, case postale 238, 1211 Genève 8 • Rédaction vaudoise: 1, place Grand-Saint-Jean, case postale 6772, 1002 Lausanne • Neuchâtel: 3, av. de la Gare, 2000 Neuchâtel • Tarifs abonnements: normal pour un an (285 éditions): CHF 389.– (promotionnel de première année: CHF 319.–); AVS/AI/chômage/moins de 26 ans: CHF 285.–; étudiantEs/apprentiEs: CHF 195.–; abonnement de soutien: CHF 520.–; essai de 2 mois: CHF 35.–. Dons: CCP 12-1254-9

Les employés de Partage devront suspendre la grève

EMPLOIS DE SOLIDARITÉ • *L'Etat s'en remet à la Chambre des relations collectives de travail et ne fera pas d'audit sur l'association Partage.*

Les grévistes de Partage devront retourner au travail, alors même qu'ils accusent leur employeur de traitements dégradants. JPDS

PAULINE CANCELA

L'Office cantonal de l'emploi (OCE) promettait un audit sur Partage, il n'en sera rien. Hier, l'Etat a décidé de s'en remettre à la Chambre des relations collectives de travail (CRCT) pour régler le conflit entre les grévistes en emplois de solidarité (EdS) et la direction de l'association. Au grand dam des premiers qui dénoncent depuis vingt-huit jours des conditions de travail «scandaleuses» ainsi qu'un management «tyrannique». A partir du moment où l'instance indépendante de conciliation accepte le mandat, la grève devra être suspendue.

Pour déterminer s'il y a eu ou non atteinte à la personnalité des employés, la Chambre devra probablement mener une enquête. Soutenus par le syndicat SIT, les employés de Cyclotri, un des mandats de l'association Partage, continuent pourtant d'exiger un audit indépendant. Car si une procédure de conciliation est lancée, ils devront retourner au travail, alors même qu'ils accusent leur employeur de traitements dégradants. Ils ne pourront plus non plus médiatiser leurs revendications. A l'heure où nous mettions sous presse, les grévistes n'avaient pas encore décidé de la suite à y donner.

Faire taire la grève?

«Avec la CRCT, l'Etat a trouvé le moyen de faire taire une grève qui dérange, réagit Elodie de Weck du SIT. Je ne vois pas ce que les parties pourront bien négocier, car le respect du droit de la personnalité n'est pas une option.» Pour elle, la Chambre n'est pas compétente en la matière. Et d'ajouter que, contrairement à un conflit classique, les parties n'ont pas à s'accorder sur des modalités du travail (salaires, horaires, etc.).

La gravité du conflit avait d'ailleurs été reconnue par le directeur de l'OCE, Patrick Schmied (notre édition du 29 août). Il insistait dans nos colonnes sur le «rôle de contrôle» de l'Etat en tant que responsable des mesures EdS auxquelles il alloue environ 30 millions par année. Hier, il n'a pas répondu à nos appels.

«Saisir la CRCT est l'option la plus réaliste, car c'est un organe indépendant et neutre qui permet d'agir rapidement», explique néanmoins Eric Etienne, directeur du Service des EdS (SEdS). Le cadre assure que les grévistes retourneront sur le lieu de travail «dans les meilleures conditions possibles». De quelle manière? Silence.

Cyclotri, un «plus qualitatif»

Restent les «salaires de misère», le contrôle de l'Etat jugé défaillant et le risque de sous-enchère salariale par l'externalisation de tâches publiques – les éboueurs de Cyclotri font du ramassage pour plusieurs communes, dont Carouge et la Ville de Genève. Sur ces points, la grève de Partage a mis en lumière les failles de l'ensemble du dispositif EdS (lire notre enquête du 16 septembre).

Que fera l'OCE de ces revendications? «Comme annoncé, une évaluation globale de la mesure sera lancée à l'automne», répond Laurent Paoliello, porte-parole du département. Pas de conclusions avant 2014 donc. A court terme, l'OCE se chargera toutefois de «vérifier le respect de la convention de collaboration, en particulier la question de savoir si l'activité EdS se substitue aux activités communales ou cantonales courantes», ajoute Eric Etienne.

Jusqu'alors, les petites tâches de voirie effectuées par Cyclotri étaient considérées comme un «un plus qualitatif» situé sur le marché complémentaire de l'emploi, «pas du tout incompatible» avec la loi. De quoi faire bondir le syndicat. Ce dernier reproche à l'Etat de ne pas assumer ses responsabilités en jouant les vierges effarouchées. Le SEdS est en effet au courant de la situation depuis des mois. D'après plusieurs sources concordantes, il aurait lui même envoyé des employés voir le SIT ❙

FRONDE ROSE-VERT AU GRAND CONSEIL

Les emplois de solidarité (EdS) sont dans le viseur du Parti socialiste et des Verts, qui ont déposé hier une motion sur le bureau du Grand Conseil. Ils demandent une meilleure surveillance des organisations partenaires, la revalorisation salariale de ces emplois destinés aux chômeurs en fin de droit ainsi que la conversion en postes durables des EdS assumant des tâches ordinaires de collectivités publiques. Le texte sera discuté le 3 octobre en plénière si l'urgence est demandée. A cette occasion, le SIT organise un rassemblement de protestation devant l'Hôtel de Ville. PCA

VILLE DE GENÈVE

Les jardiniers sont dans la rue

Quelques dizaines d'employés du Service des espaces verts (SEVE) de la Ville de Genève ont manifesté hier devant l'Hôtel de Ville, siège du Conseil municipal, en compagnie des grévistes de Partage (lire ci-contre), pour demander davantage de moyens. Ils affirment ne plus pouvoir travailler correctement pour cause de manque de personnel et de véhicules «dignes du musée» (lire notre édition du samedi 14 septembre). Soutenus par le Syndicat des services publics, les employés du SEVE réclament également l'arrêt de l'externalisation de certaines tâches. CO/JPDS

EN BREF

MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE

Recours contre l'extension

La section genevoise de l'association Patrimoine Suisse continue à s'opposer au projet d'extension du Musée d'art et d'histoire. Elle a recouru jeudi auprès du Tribunal administratif de première instance contre l'autorisation définitive de construire du 23 juillet.
Le comité de l'association a pris cette décision à l'unanimité, a indiqué hier Patrimoine Suisse Genève. Selon lui, le nouveau projet d'extension, qui comprend toujours de nouvelles constructions dans la cour du musée, n'est pas acceptable. Il dénature un des rares monuments genevois inscrits à l'inventaire fédéral des biens culturels d'importance nationale, relève l'association.
En outre, le projet consiste aussi en une surélévation particulièrement inesthétique du bâtiment, contraire à la législation cantonale et qui constituerait un précédent inacceptable dans le périmètre de la Vielle-Ville, précise l'association. ATS

ÉOLIENNES DES SIG

La société Ennova se fâche

La société Ennova, spécialisée dans la production d'énergie éolienne, n'a pas goûté les commentaires qui ont été faits sur elle par les Services industriels de Genève (SIG), lorsque ces derniers ont annoncé les raisons de la démission de leur directeur général, André Hurter.
Ennova estime avoir été victime d'une atteinte à sa réputation. L'affaire pourrait aller jusque devant les tribunaux. La semaine dernière, les SIG avaient indiqué avoir investi en quatre ans 46 millions de francs dans Ennova, sans que cet investissement ne débouche sur la production d'un seul mégawatt d'énergie éolienne. Le président du conseil d'administration des SIG Alain Peyrot avait qualifié les SIG de «vache à lait» d'Ennova.
Ennova, de son côté, affirme que les SIG «auraient pu se faire rembourser la plus grande partie de leur prêt de 33 millions de francs qu'ils lui ont accordés pour les études de faisabilité des projets éoliens. Une importante société suisse d'électricité souhaitait en effet devenir actionnaire d'Ennova. Les SIG n'ont pas saisi cette opportunité, s'étonne Ennova. ATS

OFFICE CANTONAL DE L'EMPLOI

Débordé, le personnel va débrayer

Une grève des salariés de l'Office cantonal de l'emploi (OCE) aura lieu demain matin devant les locaux de Montbrillant, nous a confirmé une délégation syndicale composée des syndicats SIT et SSP. Depuis plus d'une année, les fonctionnaires de l'OCE demandent que soient prises des mesures urgentes pour baisser le nombre de dossiers traités. La surcharge de travail est au cœur des doléances: «Un plein temps représente cent soixante heures par mois. Actuellement nous devons traiter entre 150 et 170 dossiers dans le même laps de temps. Avec une telle charge, il nous est impossible d'accorder le temps nécessaire à chaque demandeur d'emploi», dénonce une salariée. Le rapprochement de certains services dans les nouveaux locaux de Montbrillant est également mis en cause: «On demande aux employés chargés de la première prise de contact d'effectuer des tâches administratives supplémentaires, au détriment des bénéficiaires», explique une autre salariée.

Les solutions apportées en juin par les responsables de l'OCE ne convainquent pas. «Pour pallier l'augmentation des dossiers, la direction compte instituer des objectifs en termes de placements individuels. Cette méthode, en plus de créer de la concurrence entre les employés, va favoriser la prise en charge des dossiers prometteurs au détriment des candidats plus problématiques», explique Pablo Cruchon, responsable du dossier au syndicat SSP.

«La direction ne nous a proposé aucune solution, si ce n'est des mesures à long terme dont les employés actuels n'ont pas la certitude de bénéficier», rapporte Mirella Falco, secrétaire syndical au SIT. S'il a été question d'améliorer les procédures, Pablo Cruchon se montre septique: «Le transfert de certaines tâches ne nous garantit pas une baisse de la charge de travail.»

Patrick Schmied, directeur de l'OCE, dit partager les objectifs des employés: «A terme, nous souhaitons revenir à la situation d'il y a deux ans, avec une charge de 130 dossiers par conseiller en placement», commente-t-il. Le directeur n'entend toutefois par revenir sur les objectifs individuels de placement: «Vis-à-vis de l'assurance-chômage, je me dois de présenter des résultats chiffrés.» Le débrayage doit durer toute la matinée de jeudi. Des décisions seront prises à ce moment là pour la suite de la mobilisation. GÉRALDINE VIREDAZ

PUBLICITÉ

20 secondes

Ennova remontée

ÉLECTRICITÉ. La société d'énergie éolienne envisage de saisir la justice contre les SIG. Ces derniers avaient déclaré la semaine passée avoir été la «vache à lait» de l'entreprise, dans laquelle ils ont investi 46 millions en quatre ans.

Réfection polémique

VIEILLE-VILLE. La section genevoise de Patrimoine Suisse a saisi le Tribunal administratif contre le projet d'extension du Musée d'art et d'histoire. Selon l'association, la surélévation prévue est illégale.

Utopie littéraire

PLAINPALAIS. La prochaine édition de la manifestation littéraire La Fureur de lire sera centrée sur le thème de l'utopie. Du 8 au 13 octobre, 35 invités interviendront à la Maison communale de Plainpalais.

Une application amène le taxis directement au clie

MOBILITÉ. Un site web localise les appels afin d'envoyer au client la voiture la plus proche. Un moyen pour les chauffeurs de s'affranchir des centrales.

Quatre clics sur votre natel et 25 secondes de patience: depuis lundi, c'est tout ce qu'il faut pour commander un taxi. Des programmateurs genevois viennent de lancer le site gratuit gotaxi.ch, qui permet, grâce à un système de géolocalisation, de mobiliser la voiture la plus proche du demandeur. «On peut aussi choisir le type de véhicule désiré ou préciser si l'on voyage avec des enfants ou un animal, détaille Florian, à l'origine d'un projet qui a mis [illegible]s ans à voir le jour. Une fois la demande transmise, une confirmation avec le matricule de l'auto et une estimation de la durée d'attente est envoyée.»

Ce service est gratuit pour les taxis jusqu'en 2015. -TPI

Véhicules à l'arrêt

C'est une première: il n'y aura aucun taxi jaune demain matin à Genève. Entre 6 h 30 et midi, les quatre centrales font grève pour s'opposer au projet de loi de la branche, qui devrait être discuté au Parlement d'ici à la fin du mois. «Nous n'avons pas été consultés, regrette José Gonçalves. Nous voulons avoir accès au texte et pouvoir l'amender.» Les taxis déposeront leur bonbonne devant l'Hôtel de Ville vers 9 h. Un service minimal est prévu à la gare et à l'aéroport, notamment pour les handicapés.

Pour le moment, 79 taxis ont décidé de participer au lancem[illegible] du programme, qui les affranchit d'une centrale d'appels ou vient e[illegible]ment de celle-ci. «[illegible] de sortir du fonctio[illegible] archaïque actuel, se[illegible] président de l'Assoc[illegible] taxis de service pu[illegible] Gonçalves. Ce systèm[illegible] également aux auto[illegible] les taxis sont capab[illegible] moderniser, contrair[illegible] retour en arrière qu[illegible] l'Etat dans sa nouvel[illegible]

Le Grand Consei[illegible] effet débattre d'un [illegible] noncé par les profe[illegible] (voir encadré), qui [illegible] notamment le princi[illegible] trale unique. «L'idée [illegible] mais contraire au [illegible] tuel, souligne le dép[illegible] Florian Gander. Ce[illegible] pourrait perdurer [illegible] les taxis privés, pou[illegible] qu'il en reste.» -TPI/RLI

Bulletin de vote pas reçu

VOTATIONS. «A cinq jours du scrutin, je n'ai toujours pas reçu mon matériel de vote», s'est indigné lundi un citoyen genevois. Et il ne serait pas le seul, affirme-t-il. Contactée, la Chancellerie ignore pour quelles raisons l'homme a été privé de bulletin. Elle indique toutefois que ces cas de figure sont relativement courants mais qu'ils ne concernent que quelques personnes à la fois. Sur 244 569 électeurs, environ une centaine ont réclamé un double de leur carte de vote pour dimanche. Voter par correspondance ne sera par contre plus possible. «Le jour du scrutin, les électeurs concernés devront se rendre au local de vote munis de leur pièce d'identité», explique la Chancellerie. -NBA

Manif pour des moyens supplémentaires

Les employés du Service des espaces verts se sont rassemblés hier devant le Conseil municipal pour demander plus de moyens. A leur côté, les grévistes de Partage, qui dénoncent un climat de travail délétère dans cette entreprise subventionnée. «La lutte des précaires rejoint celle des fonctionnaires», a résumé la syndicaliste Manuela Cattani. La municipalité, elle, dit ne pas avoir reçu de revendications officielles. Elle jure que la nature en ville est sa priorité.

PUB

5.5 % de chômeurs e
82'000 frontaliers
à Genève...

Vous trouvez ça normal ?
NOUS PAS!

Conseil d'Etat, votez liste 5
Grand Conseil, votez liste 6

UDC
Pour une Suisse fo

ENQUÊTE *Retour en emploi, encadrement, salaires, risque de sous-enchère, les Emplois de solidarité sont sous le feu des critiques depuis la grève des employés de Partage. Bilan.*

EdS, le jeu en vaut-il la chandelle?

PAULINE CANCELA

Les Emplois de solidarité (EdS) n'ont pas la cote. Cette mesure cantonale de réinsertion professionnelle (voir repères) est sur la sellette médiatique depuis que des employés de l'association Partage se sont mis en grève pour protester contre leurs conditions de travail. Le soulèvement a révélé les faiblesses du dispositif mis en place pour les chômeurs en fin de droit par le conseiller d'Etat François Longchamp et accepté par le peuple en 2008. Isabel Rochat, qui lui a succédé au Département de la solidarité et de l'emploi (DSE), annonce pour l'automne une évaluation de ces emplois à durée indéterminée et subventionnés jusqu'à 80%. Selon notre enquête, le bilan est plutôt décevant. L'Etat est entré en matière sur un certain nombre de données, mais «ne dira rien sur Partage car un audit est en cours», indique le porte-parole Laurent Paoliello.

TAUX DE RETOUR EN EMPLOI Le taux de retour en emploi était l'un des objectifs des EdS. De ce point de vue, le bilan est plutôt décevant. Après cinq ans de pratique, il plafonne à 11,2%, selon les chiffres de l'Office cantonal de l'emploi (OCE). Un peu plus d'une personne sur dix retrouve donc un travail durable – soit 149 personnes en tout. «Le retour à l'emploi est le but ultime, mais l'important est d'abord de permettre une remise au travail, voire de créer un pont-AVS», rappelle Lea Brunner, cheffe de secteur au Service des EdS (SEdS).

L'OCE met en avant 37% de «sorties positives» sur les 570 personnes qui ont quitté le dispositif depuis 2008, en comptant les départs à la retraite (43) ou à l'étranger (19) ainsi que les reprises d'une formation (4). Or beaucoup plus de bénéficiaires sortent du système après un licenciement (213), pour des raisons de santé (88) ou pour raison inconnue (54).

Ces emplois durent en moyenne vingt-trois mois et sont parfois occupés depuis quatre ans. Un peu long pour un «tremplin»? «Ne pas limiter la durée était l'un des objectifs du législateur. Nous ne souhaitons pas que le temps apparaisse comme une épée de Damoclès. Nous laissons les personnes reprendre confiance», explique Eric Etienne, chef du SEdS.

Et d'ajouter que l'OCE propose une prime à l'employeur lorsqu'un de ses éléments retourne sur le marché du travail. Cet argent peut être utilisé librement, bien que les partenaires soient incités à créer un fonds formation.

ENCADREMENT La recherche d'emploi, la formation ou la validation des acquis fait partie des engagements pris par les employeurs, sans qu'ils soient contraignants. L'encadrement n'est pas optimal, reconnaît Jérôme Savary, directeur de Caddie Service (42 EdS): «Il faudrait en faire plus. Mais nous travaillons beaucoup sur les capacités relationnelles, notre première satisfaction étant que la personne arrive à bien travailler. C'est déjà une forme de réinsertion.» Or se contenter d'un tel objectif revient à «légitimer un programme d'occupation digne du XIXe siècle», critique Cornelia Hummel, spécialiste du sujet chez Solidarités.

Certains employeurs prodiguent des formations internes, qu'elles soient reconnues ou non.«Les financer n'est pas toujours dans nos moyens et les recherches de fonds n'ont pas le succès escompté», regrette Pascal Bonzon, directeur adjoint de la Croix-Rouge (86 EdS).

LES SALAIRES Une personne en EdS sans formation gagne 2800 francs net par mois. Pas de quoi vivre à Genève. Le salaire est l'un des points les plus décriés du système. Il est conçu pour être incitatif, soit un peu plus élevé que l'aide sociale, mais suffisamment bas pour vouloir un autre emploi. Il existe trois paliers de rémunération mensuelle brute: 3225 francs, 3725 francs et 4225 francs (voir repères). «C'est mieux que rien. Mais on fournit un vrai travail qui mériterait un salaire décent», proteste Ana*, une employée de Caddie Service.

L'OCE insiste sur le fait qu'un emploi de solidarité améliore la situation de la personne qui l'occupe. «Cela reste à voir, rétorque Elodie de Weck, du syndicat SIT. Pour une différence de quelques centaines de francs, l'effort d'un emploi à 100% en vaut-il la peine? A l'assistance, on a le temps de s'occuper de ses enfants.» D'autant que, selon les chiffres de l'Etat, 35% des personnes en EdS gagnent moins d'argent qu'avant. Environ 12% ont même demandé des allocations complémentaires. «Si un emploi de solidarité ne permet pas de sortir les gens d'une aide sociale, il rate son objectif», réagit une collaboratrice de l'Hospice général qui veut rester anonyme.

«Mes employées EdS ne seraient pas mieux loties sur le marché du travail. Elles sont mieux payées que certaines vendeuses», défend la directrice de Pro Juventute, Sylvie Reverdin, qui chapeaute le programme «Mary Poppins». Le cas de ce service de garde d'enfants est toutefois particulier. Même sans CFC, les Mary Poppins gagnent toutes 3725 francs, car l'OCE a jugé leur formation interne suffisamment sérieuse. «A l'inverse, il y a des personnes bardées de diplômes étrangers qui reçoivent le minimum», signale Mme de Weck.

RISQUE DE SOUS-ENCHÈRE Un EdS devrait se situer sur ce que l'OCE appelle le «marché complémentaire de l'emploi» pour ne pas concurrencer de vraies places de travail et générer du dumping salarial. Cette notion fait débat. Car, dans les faits, l'arrivée des EdS a gommé des postes, affirme le SIT.

Par ailleurs, en regardant l'offre en emploi de solidarités EdS (voir illustration), on remarque un nombre important de postes attitrés à la communication, à la gestion de projet, à l'encadrement ou à la voirie. Il existe même un journaliste en EdS au Club suisse de la presse à 3725 francs! Son directeur, Guy Mettan, assume: «Nous n'aurions pas les moyens de le payer autrement. L'acharnement sur ce dispositif est à vous dégoûter de faire du social!»

Le risque de dérive est pointé par certains organismes qui disent rebrousser chemin, comme la Croix-Rouge. «Mais il faut aussi noter que le système nous permet d'assurer nos prestations aux plus démunis grâce à des postes que nous n'aurions pas les moyens d'assumer», observe Pascal Bonzon. Des EdS se sont avérés gagnant-gagnant, s'agissant de personnes qui n'avaient d'autres perspectives que l'aide sociale et l'exclusion. Christophe Dunand, le directeur de Realise, est inquiet: «Le système n'est pas parfait, mais l'arrêt des EdS serait catastrophique d'un point de vue social.» I

*Prénom d'emprunt.

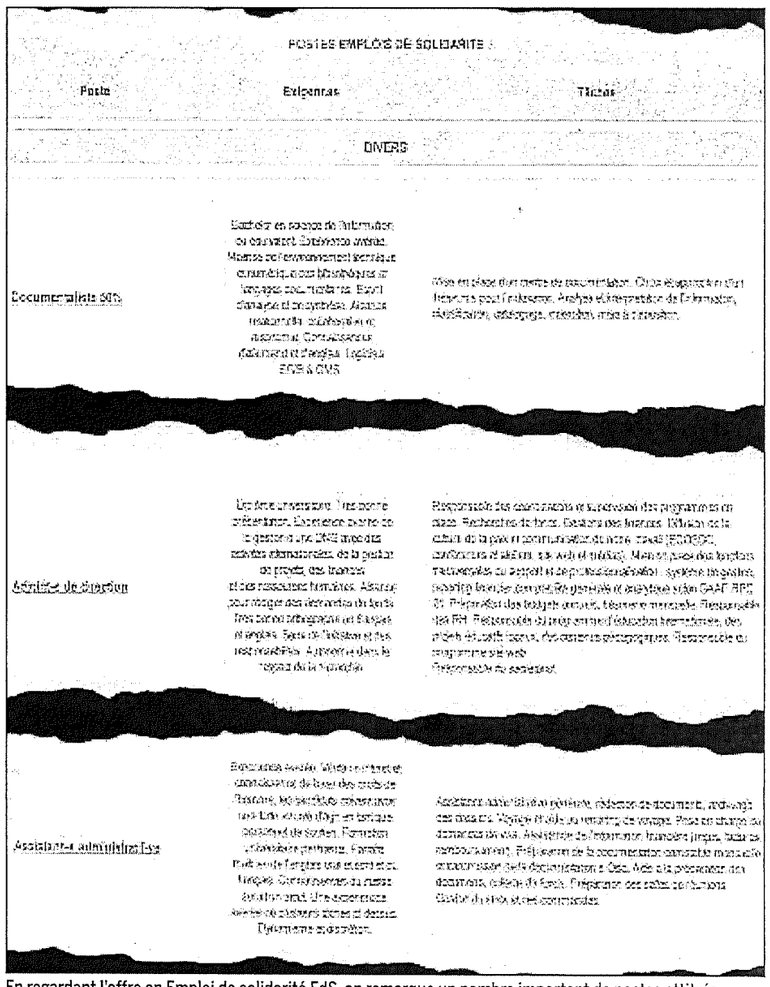

En regardant l'offre en Emploi de solidarité EdS, on remarque un nombre important de postes attitrés à la communication, à la gestion de projet, à l'encadrement ou à la voirie. LDD

REPÈRES

Définition de l'Eds

Contrat de travail à durée indéterminée chez une organisation à but non lucratif ou auprès d'une collectivité publique, subventionné par l'Etat, pour des personnes ayant épuisé leurs indemnités chômage ou touchant l'aide sociale. En principe occupés à 100%, ils sont rémunérés comme suit: 3225 francs/mois (sans formation), 3725 (avec un CFC) et 4225 (fonction à responsabilité). Ils sont sur le marché complémentaire de l'emploi et servent de tremplin vers le marché principal ou comme un pont vers la retraite.

En chiffres

30 millions de francs correspond au coût de la mesure pour l'Etat.
1328 personnes placées depuis 2008, dont 758 actuellement en activité.
77 partenaires, dont 3 emploient plus de 50 Eds.
11,2% des Eds ont retrouvé un travail.
96% des Eds gagnent 3225 ou 3725 francs brut par mois.
35% des personnes gagnent moins que les indemnités chômage.
54% des bénéficiaires ont moins de 50 ans.
13% ont plus de 60 ans.

«Les tâches de service public doivent être remplies par des fonctionnaires»

Depuis 2012, les collectivités publiques peuvent engager des Emplois de solidarité (EdS), «pour autant [qu'ils] servent à développer des prestations nouvelles en faveur de la population et qui n'entrent pas dans le cadre de leurs activités ordinaires», dit la loi. Le grand Etat s'y est mis (IMAD, EPI, FASE). Mais pas le petit. Sur le papier, aucun département de l'administration cantonale n'est partenaire, notamment car le SEdS y est plutôt réticent. Ils peuvent toutefois conclure des partenariats directement avec les associations.

Ainsi, le Département de l'instruction publique compte sur une quinzaine d'assistants à l'intégration scolaire (AIS) par le biais de Pro Juventute. Tandis que la police cantonale a déchargé ses agents du transport des objets trouvés en mandatant Partage. Est-ce une façon de contourner la loi? «Non, puisque nous ne remplaçons aucun poste existant et qu'il ne s'agit pas de tâches régaliennes au sens strict», explique le chef du SEdS, Eric Etienne.

Pour les détracteurs, cela reste de la sous-traitance de tâches étatiques. Tout comme la création des 150 «Mary Poppins», première opération du type sur demande de François Longchamp qui visait à pallier la pénurie de places de crèches. «Nous avons créé un sous-prolétariat organisé dans le seul but de faire baisser le taux de chômage et de créer un secteur public à deux vitesses», dénonce Elodie de Weck, du SIT.

Toutes les collectivités publiques ne sont d'ailleurs pas convaincues. La Ville de Genève se montre critique, même si elle y recourt dans les bibliothèques municipales, dans les musées, pour le relevé de sa case postale et pour des tâches de voirie.

Depuis 2012, la municipalité compte sortir du dispositif: «Le bilan est négatif. Les tâches de service public doivent être remplies par des fonctionnaires et non par des employés précaires. Le mélange des statuts s'est d'ailleurs avéré très problématique d'un point de vue managérial», indique la maire Sandrine Salerno. La quarantaine d'EdS en Ville seront progressivement supprimés au profit d'engagements réels et au gré des postes vacants, promet-elle. PCA

TROIS QUESTIONS À...

Isabel Rochat

La magistrate libérale a hérité des Emplois de solidarité lorsqu'elle a succédé à François Longchamp à la tête du Département de la solidarité et de l'emploi. Candidate à sa réélection, elle compte lancer une évaluation de la mesure à l'automne. Néanmoins, elle ne s'exprime pas sur Partage.

1. Pour quelles raisons souhaitez-vous évaluer les Emplois de solidarité?

J'aimerais avoir la certitude qu'il n'y a pas de distorsion sur le marché du travail (*sous-enchère salariale, ndlr*). D'autre part, on parle de 30 millions de budget pour un retour à l'emploi d'environ 10%. S'il s'avère que la mesure n'est pas satisfaisante, il faudra la revoir. Je souhaite éviter la fuite en avant en déterminant s'il faut, par exemple, bloquer la durée des EdS, ou imaginer être plus restrictif.

2. Les EdS ont-ils créé une main-d'œuvre bon marché sous couvert de réinsertion professionnelle?

Non. Ce ne sont pas des emplois au rabais. Il s'agit de vrais salaires cotisants. Est-ce préférable de toucher l'aide sociale? Il faut voir la réalité des personnes concernées. Elles ne retrouveraient pas d'emploi sur le marché ordinaire du travail. Qui d'autre se chargerait de certaines tâches utiles à la collectivité, non régaliennes et pas rentables?

3. Certaines associations et le SIT dénoncent l'absence de contrôle de la part de l'Etat.

C'est faux. Un contrôle s'opère dans le cadre d'une convention de partenariat. Et nous espérons que les relations employeurs/employés se déroulent le mieux possible. PROPOS RECUEILLIS PAR PCA

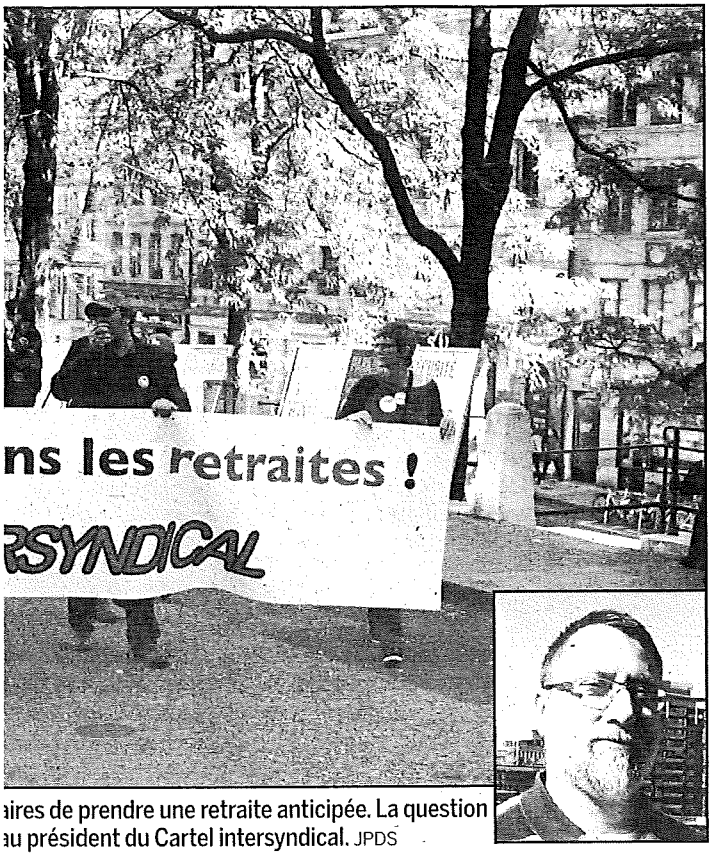

ıires de prendre une retraite anticipée. La question
ıu président du Cartel intersyndical. JPDS

sident un brin el intersyndical

ıtrale de l'Etat et premier-lieutenant, ır les délégués du Cartel.

sioux. La plupart des questions que nous lui avons soumises ne trouvent pour seule réponse que la nécessité de les poser et d'en débattre dans un cadre collectif, à savoir au sein du bureau du Cartel.

Plusieurs échéances

Le retour de SSP-VPOD – syndicat dissident – au sein du Cartel s'éloigne un peu plus, admet le nouveau président. Dans la mesure où son prédécesseur à la tête de la faîtière des syndicats de l'Etat, Olivier Baud, a échoué à recréer un front uni alors qu'il était lui-même membre du SSP-VPOD.

Plusieurs échéances sur le court et moyen terme attendent M. Flury, qui s'engage sur une période de deux ans. anticipée à l'Etat – et les syndicats de l'éventuel lancement d'un référendum. Pour l'heure, la question n'est pas tranchée par les instances du Cartel qui vont, en revanche, écrire aux députés pour attirer leur attention sur le fait que le projet de loi qu'ils entendent mettre en œuvre réduira à la portion congrue la possibilité de partir en retraite anticipée. «On jugera sur pièces, selon la position que les partis prendront en plénière du Grand Conseil.»

L'assemblée des délégués a en revanche décidé de soutenir l'initiative du Parti socialiste visant à abolir le bouclier fiscal. Enfin, sur le moyen terme, le projet SCORE (pour Système compétences rémunération évaluation, l'évaluation des

EN BREF

CYCLOTRI

La Ville de Genève prise à partie

«La Ville de Genève complice de sous-enchère salariale», accuse le SIT dans un communiqué diffusé mercredi. Selon le syndicat, la Ville fait partie des communes ayant un partenariat avec l'association Partage afin de ramasser, en cyclotri, les encombrants chez les particuliers et de nettoyer les points de récupération. Trois personnes en emploi de solidarité seraient dévolues à cette tâche. Interpellée, la Ville de Genève rencontrera le SIT et les grévistes mardi prochain. D'ici là, les vingt et un employés de Partage semblent déterminés à poursuivre leur grève. En parallèle, des négociations sont en cours avec l'Office cantonal de l'emploi afin de déterminer les modalités de l'audit accepté par toutes les parties. CPR

GENÈVE/FORMATION

Guichet unique pour les jeunes

Le canton de Genève crée un guichet unique pour encadrer les jeunes sans formation. Dès le 16 septembre, «Cap Formation» assurera leur suivi en vue d'une qualification professionnelle. L'équipe de «Cap Formation» sera constituée de deux conseillers en personnel de l'OCE et de deux conseillers en gestion du suivi individualisé de l'OFPC. Elle aura pour missions d'analyser le parcours scolaire et la situation personnelle des jeunes, de leur proposer des mesures ciblées et d'assurer un suivi individualisé en vue de l'obtention d'un diplôme. ATS

GENÈVE

Le PLQ de Challendin adopté

Le Conseil d'Etat genevois a annoncé mercredi avoir adopté le plan localisé de quartier (PLQ) du chemin de Challendin, à Chêne-Bougeries. Il a rejeté les sept oppositions, dont celle de la commune qui visait à diminuer le nombre de logements potentiels de 227 à 150. Le PLQ prévoit la construction de huit bâtiments d'habitation et d'un immeuble mixte avec des activités commerciales au rez-de-chaussée et au premier étage. ATS

GENÈVE / LISTES ÉLECTORALES

La guerre des loupes fait rage

C'est désormais un fait notoire que les listes électorales demanderont un certain degré d'acuité visuelle vu la petitesse des caractères empruntés par la Chancellerie. Pour y remédier, certaines formations rivalisent d'ingéniosité. La guerre des loupes est déclarée.

Mercredi, le Parti pirate a convié la presse pour présenter sa trouvaille. Il s'agit d'une petite loupe au format de carte de crédit, que les candidats s'apprêtent à distribuer gratuite- l'avons fait. Elle est simple, efficace et à la pointe de la technologie», se réjouissent les pirates.

Sauf que cette «initiative inédite», comme l'annonçait l'invitation aux médias, est en réalité un ersatz d'une autre invention: la règle-loupe imaginée par les Vert'libéraux. L'objet, qui a coûté un franc l'unité, est également distribué gratuitement.

A noter que l'on peut se procurer les deux objets sur les sites internet respectifs des

LIRE EGALEMENT EN PAGE 4

Les grévistes de Partage veulent leur dû

GENÈVE • 21 travailleurs en emplois de solidarité à Carouge sont en grève.

Depuis le 22 août, 21 employés d'une succursale de l'association Partage, Cyclotris, structure qui ramasse les encombrants chez les particuliers et nettoie les points de récupération à Carouge, sont en grève. Leur caractéristique commune est d'être en emplois de solidarité (EdS) mis en place par le chômage, en remplacement des emplois temporaires cantonaux depuis 2007. Parmi les revendications que mettent en avant les grévistes figure la dénonciation de bas salaires – de l'ordre de 2'800 francs net – qui leurs sont alloués. Ils rappellent aussi que leur mission se rapproche de celle de la voirie, mais payée à moindre coût par les communes. Ce qui induit du dumping salarial. «Huit communes genevoises sous–traitent aujourd'hui une partie de leurs tâches de voirie à Partage. Notamment la Ville de Genève. Pour assurer le ramassage des déchets et des encombrants, Chêne-Bourg, Onex et le Grand-Saconnex n'hésitent pas à faire travailler les EdS de Partage durant le week-end, jours où les employés municipaux ont congé», souligne le syndicat SIT dans son journal. Les grévistes stigmatisent aussi des conditions de travail délétères «basées sur un management portant gravement atteinte à la personnalité des employés».Dernier problème et pas des moindres: le fait que les EdS, loin de fournir un tremplin à la réinsertion, sont souvent des voies de garage. Certaines personnes sont en EdS depuis 8 ans, rappelle encore le SIT. Cité dans le journal du syndicat, Roland, qui travaille depuis 3 ans à Partage, s'avoue déprimé. «Mais je n'ai pas d'autre choix que de continuer, même avec un salaire de misère. Si je retournais au chômage, je toucherai plus que le 80% de ce revenu», souligne-t-il. Pour l'heure, un audit de l'association Partage est prévu par l'Office cantonal de l'emploi (OCE) qui devra porter toute à la fois sur les conditions de travail, le management, la santé et la sécurité au travail et les atteintes à la personnalité que dénoncent les grévistes. Le SIT et les grévistes devraient aussi rencontrer les autorités de certaines municipalités comme celles de la Ville de Genève le 10 septembre. Le syndicat vient aussi de mettre en place un compte* pour soutenir financièrement les grévistes. ■

JDr

* CCP 12-16170-4 avec mention «grève des EdS-Partage»

Les employés de Cyclotris veulent, entre autres choses, une revalorisation salariale. Demir Sönmez

Gauchebdo 7/9/2013

WWW.GAUCHEBDO.CH • N° 36 • 7 SEPTEMBRE 2013 • CHF 3.-

GAUCHEBDO

IL Y A QUARANTE ANS, LE COUP D'ÉTAT DE PINOCHET METTAIT FIN AU GOUVERNEMENT ALLENDE PAGE 5

GENÈVE

LA PREMIÈRE GRÈVE DES TRAVAILLEURS EN « EMPLOI DE SOLIDARITÉ » CONTINUE

La grève de 20 employés de l'Association Partage initiée le 22 août 2013 (voir journal solidaritéS n° 232) se poursuit toujours.

Accompagnés dans leur mouvement par le syndicat SIT, les grévistes rencontrent, depuis trois semaines, divers interlocuteurs afin d'expliciter leur colère. Ces rencontres ont été prioritairement la direction de Partage, l'Office cantonal de l'emploi et son département de tutelle le Département de la solidarité et de l'emploi, le Conseil administratif de Carouge (avec lequel Partage est en en partenariat pour la levée des ordures). Puis des rencontres ont été initiées avec d'autres communes sous-traitant des tâches de voirie à Partage (Chêne-Bourg, Grand-Saconnex, Plan-Les-Ouates, Onex, Veyrier et... Genève).

Bien que de nombreuses voix politiques se fassent entendre par le bais des médias, les revendications peinent à déboucher sur des décisions concrètes. Par exemple, si le principe d'un audit de Partage a été accepté par l'OCE, il s'agit maintenant de décider qui mènera l'audit, car un audit mené à l'interne par l'OCE (par le service des Emplois de solidarité) serait absurde.

Il en est de même pour la réinternalisation des tâches de service public qui ont entrepris un périple politico-démocratique qui pourrait être long, trop long. Ainsi, les motions M 933 « Un emploi de solidarité (EdS) ne devient solidaire que lorsqu'il débouche sur un véritable emploi » et M 934 « Emplois de solidarité (EdS) : la Ville de Genève ne participera pas à la précarisation du marché de l'emploi » déposées au Conseil municipal de la Ville de Genève fin juin 2010 attendent réponse depuis trois ans !

Et le débat général sur les EdS dans leur principe reste au plan déclaratif, les prises de parole avec un œil sur l'adversaire politique étant prudentes, du type : *« Les EdS doivent être revalorisés au niveau salarial afin que les bénéficiaires n'aient pas à demander des compléments d'aide sociale »* (Les Verts). Oh, quelle déclaration osée, on en tombe à la renverse !

Afin que la lutte des travailleurs en Emploi de solidarité puisse prendre de la hauteur et de l'ampleur, le SIT organise une **Assemblée générale des personnes en Emploi de solidarité mardi 17 septembre 2013 à 18 h 30** dans ses locaux.

Toute personne ayant statut d'EdS est invitée à participer à l'assemblée. L'OCE avait fêté en grande pompe, avec 300 invité·e·s, le 1000e Emploi de solidarité le 4 avril 2012 – aux travailleurs·euses de manifester leur opposition en grande pompe le 17 septembre ! ★

Cornelia Hummel

PARTAGE BRISE LA GRÈVE AVEC DES STAGIAIRES DE L'HOSPICE GÉNÉRAL

La grève des éboueurs en EdS chez Partage perd de sa visibilité au quotidien, la levée des ordures en Cyclotri ayant repris dans le centre de Carouge, avec des travailleurs en « Activité de réinsertion - AdR » de l'Hospice général. Compte tenu de leur statut particulier – ils n'ont pas de contrat de travail et ne touchent que l'aide sociale pendant les 6 mois d'AdR - ces travailleurs ne se sentent pas en droit de suivre la grève. Pratique... ★ CH

LE COURRIER
SAMEDI 14 SEPTEMBRE 2013

À QUI PROFITENT LES EMPLOIS DE SOLIDARITÉ?

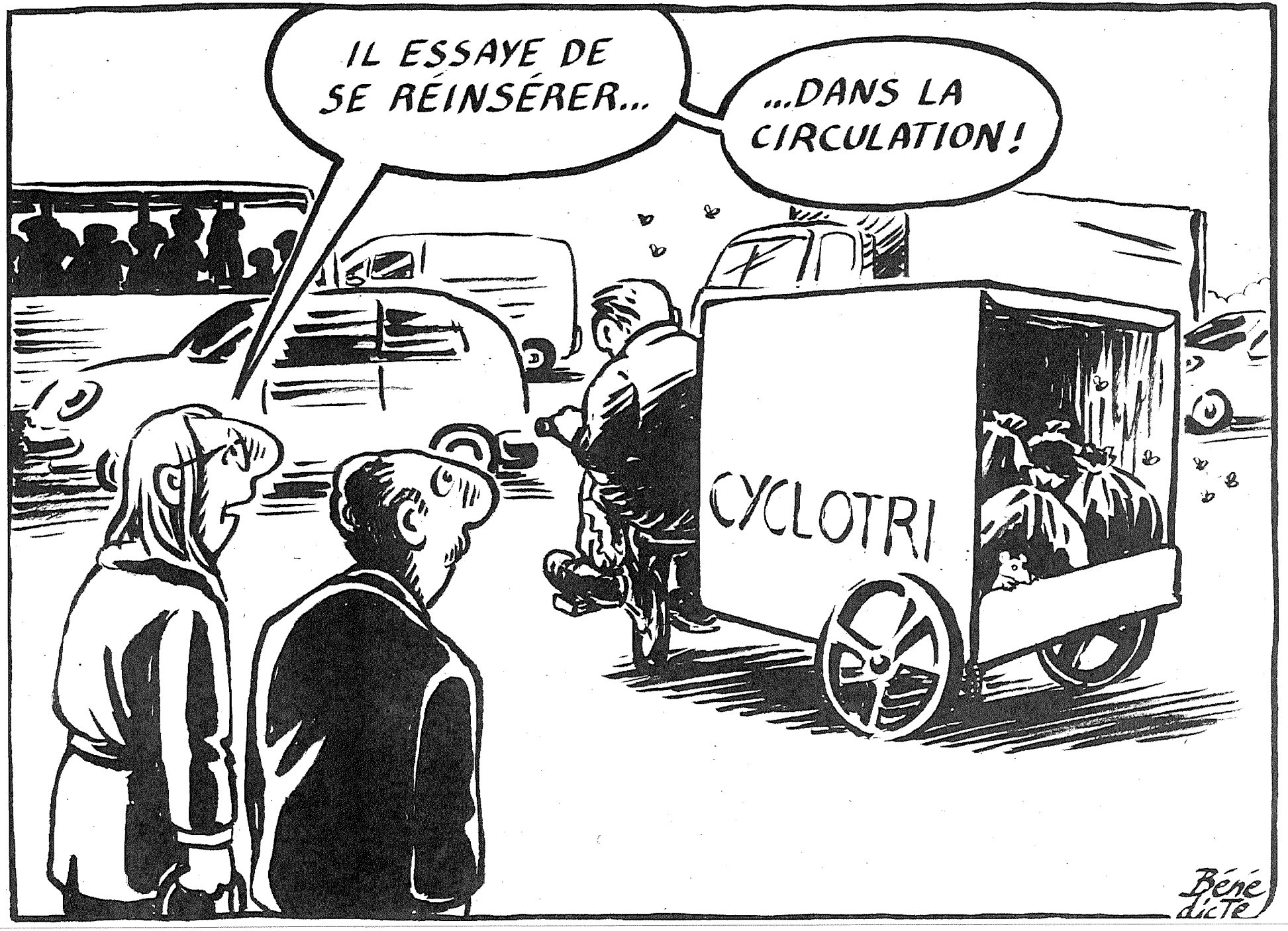

LE COURRIER
SAMEDI 14 SEPTEMBRE 2013

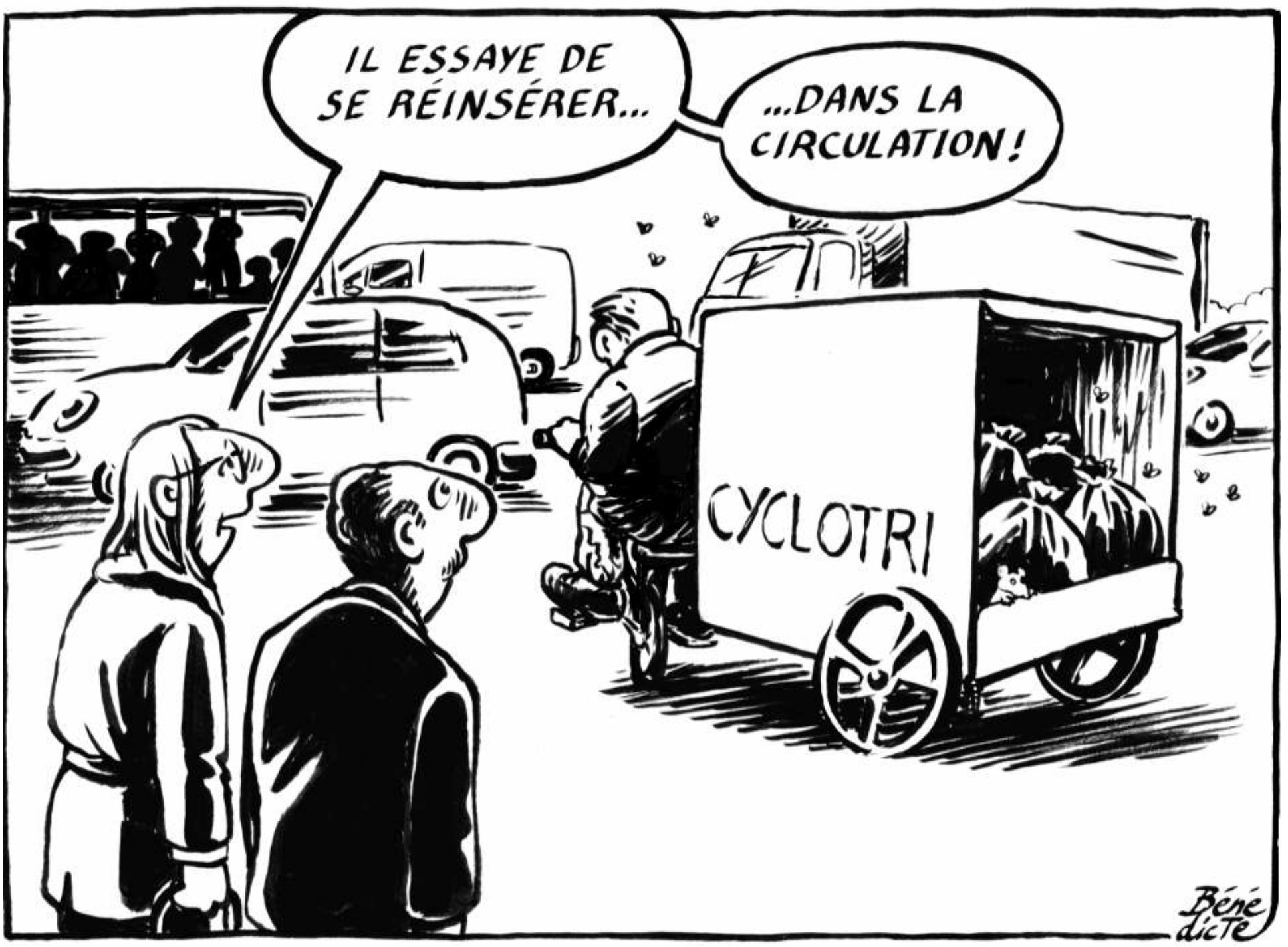

À QUI PROFITENT LES EMPLOIS DE SOLIDARITÉ?

AGORA

La naturalisation n'est pas un Graal!

SUISSE • La révision de la loi sur la nationalité ne doit pas transformer le processus de naturalisation en parcours du combattant. L'Union syndicale suisse en appelle à la Chambre haute.

JOSÉ CORPATAUX*

Le Conseil des Etats discutera de la loi sur la nationalité lors de la prochaine session parlementaire. Espérons qu'il fera preuve de l'ouverture d'esprit qui a clairement manqué en mars dernier au Conseil national. Ce dernier a en effet transformé la loi sur la nationalité en véritable parcours du combattant! Rappelons que, dans la révision proposée par le Conseil fédéral, une personne pouvait demander la nationalité suisse après huit années passées dans le pays, contre douze actuellement. Néanmoins, les conditions à la naturalisation devenaient beaucoup plus contraignantes: en particulier seules les personnes détentrices d'un permis C seraient autorisées à demander le passeport suisse. Si la gauche saluait cette volonté de raccourcir le nombre d'années nécessaires pour entamer une demande de naturalisation, elle désapprouvait vivement les conditions toujours plus strictes posées pour pouvoir en faire la demande. Or, le Conseil national a durci sérieusement les conditions de naturalisation en mars dernier. Ce ne sera pas, par exemple, huit ans mais bien dix qui seront nécessaires pour entamer une démarche de naturalisation. Pas question non plus que les séjours effectués au titre d'une admission provisoire soient pris en compte ou encore que le temps passé en Suisse par le demandeur entre 10 et 20 ans d'âge compte double.

L'USS est clairement en faveur d'un processus de naturalisation plus équitable, moins long et contraignant, et qui ne se limite pas aux seuls détenteurs de permis C. La naturalisation n'est qu'une étape – certes très importante – vers une intégration réussie. Elle n'est pas un «Graal» ultime à atteindre, qui ferait suite à une série d'épreuves basées sur des critères toujours plus difficiles à remplir et, de plus en de plus, discriminants. C'est pourquoi l'USS est favorable à ce que le temps passé en Suisse entre 10 et 20 ans compte double et que la naturalisation des enfants de nationalité étrangère nés en Suisse soit facilitée. L'obtention du permis C ne doit pas être une condition préalable: de nombreux ressortissant-e-s des pays tiers vivent depuis des décennies dans notre pays sans permis d'établissement et sont très bien intégrés dans notre société. Ne pas maîtriser parfaitement une langue nationale (par écrit et par oral) n'est pas forcément synonyme d'un problème d'intégration, mais sert avant tout à privilégier les personnes les plus éduquées.

Bref, souhaitons que le Conseil des Etats montre un minimum de clairvoyance sur ce dossier et n'imite pas bêtement la mauvaise copie du Conseil national.

* Secrétaire central de l'Union syndicale suisse (USS).

CIN-OPTIQUE

Diane vengeresse

PAR SERGE LACHAT*

Les autorités mexicaines sont à la recherche d'une justicière de femmes violées à Ciudad Juarez, à la frontière avec les Etats-Unis, a annoncé le ministère public de l'Etat de Chihuahua. Deux conducteurs de bus ont été abattus d'une balle dans la tête la semaine dernière dans cette ville connue pour avoir été le théâtre d'une vague de crimes sans précédent contre des femmes ces dernières décennies.

Non seulement des témoins ont identifié le tueur comme étant une femme, mais celle-ci a revendiqué ses actes dans une lettre envoyée aux journaux: «Mes camarades et moi avons souffert en silence, mais nous ne pouvons plus nous taire, nous avons été victimes des violences sexuelles de conducteurs qui assuraient les liaisons nocturnes des *maquilas* ici à Juarez, mais même si les gens connaissent notre souffrance, personne ne nous défend ni ne fait rien pour nous protéger. Ils croient que nous sommes faibles parce que nous sommes des femmes. Je suis un instrument de vengeance».

Elle avertit qu'il y aura d'autres exécutions et elle signe «Diana la chasseuse de chauffeurs». Les conducteurs de bus assurant les trajets de nuit ont en effet souvent été accusés d'agressions sexuelles envers les femmes travaillant dans des manufactures américaines situées près de la frontière. Selon le portrait-robot de la police, la vengeresse aurait une cinquantaine d'années et serait brune, d'environ 1 m 65, et agit coiffée d'une perruque blonde.

A l'évidence, il y a là un scénario tout prêt pour le cinéma, et plus spécifiquement pour un film appartenant à un sous-genre cinématographique: le *«rape and revenge»* qui fit florès dans les années 1960-1970 et qui relève du cinéma d'exploitation (cinéma où le profit immédiat prime sur les aspirations intellectuelles ou artistiques!). Le scénario est toujours le même: un ou plusieurs viols sont suivis de la vengeance de la victime ou de ses proches. Comme il s'agit toujours de «justice» exercée en dehors de tout cadre juridique, le genre a donné naissance à plein de films controversés et accusés de flatter les plus bas instincts du spectateur (voyeurisme, fascination pour l'hyperviolence, la cruauté, plaisir de la chasse à l'homme...).

Bien sûr, il s'agit très majoritairement de films dont les vengeurs sont des hommes. Et pas toujours des «natures» comme Charles Bronson, mais aussi des figures plus proches de vous et moi comme Philippe Noiret dans *Le vieux Fusil* (1975) de Robert Enrico qui raconte comment un Français moyen dont la femme et la fille ont été massacrées par des soldats allemands (allusion évidente à Oradour-sur-Glane dont on a beaucoup parlé ces derniers jours!) les tue un à un. Cette chasse à l'homme de près d'une heure avait soulevé en son temps la colère de différents critiques, dont Jean-Pierre Oudart des *Cahiers du Cinéma* qui avait parlé d'indécence et d'obscénité.

Ces films montrent rarement les femmes victimes prendre elles-mêmes en charge leur revanche. Ou alors, le cinéaste, fût-il Tarantino dont on connaît les goûts, se doit d'esthétiser cette violence dans une chorégraphie: Uma Thurman dans *Kill Bill* (2003) tue au sabre dans la beauté des gestes des arts martiaux orientaux!

Un film pourtant prouve qu'il est possible de montrer une vengeance de femme sans se contenter de flatter les instincts les plus vils des spectateurs: ce film, qui me permet d'évoquer une autre actualité récente en rendant hommage à Bernadette Laffont, c'est *La Fiancée du pirate* (1969) de Nelly Kaplan. L'histoire se déroule dans un village du nom de Tellier à l'orée duquel Marie et sa mère, nomades et pauvres, se sont installées dans une misérable cabane avec leur seule «richesse»: leur bouc. Les notables du coin les tolèrent à condition qu'elles exécutent les tâches les plus viles dont personne ne veut et qu'elles leur accordent gracieusement leurs faveurs! Un jour, la mère est tuée par un chauffard et les autorités refusent toute enquête... Les villageois répondent aux récriminations de Marie en tuant son bouc.

Elle décide alors de se venger: elle refuse toutes les corvées imposées et fait payer ses charmes au prix qu'elle décide sous peine de tout révéler aux épouses. Narguant ceux qui l'avaient humiliée, Marie amasse pas mal d'argent, s'achète divers objets dont un magnétophone avec lequel elle enregistre les confidences sur l'oreiller. Un jour, elle diffuse ses enregistrements en pleine messe et quitte le village après avoir mis le feu à sa cabane avant que les villageois ne le fassent.

«Histoire d'une sorcière des temps modernes qui n'est pas brûlée par les inquisiteurs car c'est elle qui les brûle», selon Nelly Kaplan, ce film à (re)voir absolument, est à la fois film d'auteur, brûlot politique, pamphlet féministe, conte à l'humour brechtien et manifeste d'art brut par les sculptures de Marie... Avec l'inoubliable Barbara chantant «Moi, je m'balance».

Puissent les femmes de Ciudad Juarez trouver leur Nelly Kaplan!

* Cinéphile.

it pour la vente. Cette dernière
lus couverte par une CCT, ce
harge de manœuvre à l'Etat
venir que de manière subsi-
des partenaires sociaux.
l'hôtellerie-restauration, où
ale est en vigueur. «Mais où
ne doit contrôler l'Arc léma-
lairement pas assez», selon
zzari, secrétaire régional
, lui, prévoit que la question
de manière paritaire avec
sociaux pour trouver une

licale

sentant d'Unia, cette étude
rt, que le dumping est une
part, qu'il faut intensifier les
précisément ce que deman-
qui renforce les moyens mis
l'OCIRT – en triplant le
spécteurs – et en prévoyant
ntrôle qui serait géré par les
fonctionne très bien dans le
ssions paritaires.» I

sensio, «Analyse empirique du
salariale sur le marché du travail».

1. Les Verts proposent de doter l'OCIRT de vingt postes supplémentaires pour lutter contre le dumping salarial. Efficace?
La question est bien sûr politique. A la fin de cette année, nous aurons dix-sept inspecteurs. Mais, même si on nous octroyait autant de postes que le demandent les Verts, l'OCIRT serait tout de même obligé de prioriser ses domaines d'investigation.

2. Le chevauchement des compétences entre Etat et partenaires sociaux ne représente-il pas une dispersion des forces?
Traditionnellement, la surveillance des conditions de travail dépend des partenaires sociaux. Là où une CCT a force obligatoire, ce sont eux qui se chargent du contrôle et l'Etat intervient de manière subsidiaire. Ses compétences ont été élargies dans le cadre des mesures d'accompagnement des accords bilatéraux. L'étude présentée hier montre d'ailleurs que les domaines disposant d'une longue pratique d'un tel contrôle sont ceux où il y a le moins de sous-enchère salariale. Par exemple la construction.

3. Les syndicats veulent créer une sorte de service d'inspection sous leur contrôle. Ce qui fait débat.
Cette initiative est actuellement devant le Tribunal fédéral à la suite d'un recours. Et si le peuple est amené à voter, sur le fond, c'est bien sûr au parlement et au Conseil d'Etat de dire ce qu'ils en pensent. PBH

de l'Etat de Genève devrait dépasser les 12,5 milliards de francs. En 2012, le canton avait déjà enregistré un déficit de 460 millions. Une deuxième année consécutive dans le rouge pourrait conduire au déclenchement du mécanisme d'assainissement financier.

Si ce frein à l'endettement est activé, le Conseil d'Etat devra proposer aux Genevois le choix entre réduire les prestations ou augmenter les impôts. Le Grand Conseil pourrait toutefois déroger à cette règle s'il s'avère que les comptes de l'exercice 2014 sont équilibrés.

Un objectif que le Département genevois des finances estime atteignable l'an prochain. Les dernières données publiées par le SECO, avec notamment une solide progression du PIB suisse, «sont favorables dans la perspective de l'évolution des recettes fiscales», souligne-t-il. ATS

Etat à s'affirmer

eront une
20 postes
oncé hier
r, députée

ner, candi-
les entre-
frent d'un
qui a ré-
leur attri-
et de geler
partie so-
gnorée.»

OS) ou re-
s estime
insertion
s par cas.
un chô-
pas forcé-
5 ans.» Il

considère par ailleurs qu'un changement de secteur peut ouvrir de nouvelles voies.

M. Dunner déplore également que la lutte contre le chômage se limite aux chômeurs. «On oublie les 18000 dossiers déposés à l'aide sociale.» Le problème tient, selon lui, dans l'entremêlement des seuils de l'aide sociale, des EDS et des salaires minimaux.

Concernant les allègements fiscaux dont bénéficient certaines entreprises, les Verts requièrent plus de transparence. «Les critères d'attribution doivent tenir compte des aspects environnementaux et de formation», déclare Mme Forster. L'idée étant de favoriser les entreprises déjà en place et/ou locales. SYLVIA REVELLO

LES EDS CONTESTÉS SUR LA FORME, NON SUR LE FOND

La grève des employés de Cyclotri à Carouge a ouvert le débat autour des emplois de solidarité (EDS), destinés aux chômeurs en fin de droit. S'ils ne remettent pas en question le dispositif, les Verts n'en demeurent pas moins critiques quant à sa mise en œuvre concrète.
Ils estiment par exemple qu'une revalorisation salariale est nécessaire. «Les employés qui gagnent 2800 francs en travaillant à plein temps ont le sentiment d'être exploités», explique Esther Hartmann, députée au Grand Conseil. La finalité du dispositif est également mise en cause. «Les EDS sont utiles s'ils sont suivis d'un projet concret pour un jeune chômeur et non pas s'ils constituent une voie de garage.»

Par ailleurs, les Verts estiment que les EDS ne doivent pas entrer en concurrence avec le marché du travail. «Au risque de favoriser le dumping salarial ou d'engendrer des dérives similaires à celles qu'on a pu observer ces dernières semaines à Carouge», déclare Antonio Hodgers, candidat au Conseil d'Etat et membre de la direction de Mobilidée, qui détient le service de livraison à domicile Caddi service.

Au sein des Verts, la grève de Partage est donc considérée comme justifiée. «Les conditions de travail étaient inacceptables», déclare Mme Hartmann. «Les EDS doivent être maintenus, mais un ajustement du dispositif est envisageable. Un cahier des charges précis doit également être établi.» SRO